



PRÉSENCE

DES AMIS ET RETRAITÉS DU GROUPE AIR FRANCE n°208 | Avril 2022 | 8 €

- La 70^e Assemblée générale de l'ARAF
- Alternatives à la maison de retraite
- 2022, année charnière pour le musée Air France



Le mot du président de l'ARAF



Alain Guétrot, président de l'ARAF

L'an dernier, à la même époque, je revenais sur l'entretien que nous avons eu Pierre Girault et moi-même avec la Direction Générale d'Air France en début d'année, après la récente installation de l'ARAF à CDG.

Seules les turbulences incessantes et croissantes traversées par la Compagnie, déclinées dans l'éditorial que Ben Smith a bien voulu et pu nous réserver pour le numéro de janvier de la revue **PRÉSENCE** nous ont fait différer le renouvellement d'une telle initiative. J'ajoute que les contacts réguliers et fructueux entretenus tout au long de l'année 2021 avec différents services de la Compagnie par l'ARAF, au titre du partenariat convenu ensemble, autorisent à la fois une confiance dans les interactions au quotidien et une certaine sérénité sur leur approfondissement dans l'avenir.

C'était le moment où après cet échange fructueux, l'ARAF consolidait son modèle « *l'ARAF pour demain* » autour de trois axes : l'élargissement de la communauté ARAF (aux « amis » et à l'international), la construction d'un partenariat avec Air France (Ressources humaines et Communication), enfin la consolidation de l'équilibre indispensable entre l'évolution numérique et l'accueil de proximité vis-à-vis des adhérents.

Contrairement à l'an dernier, j'ai la chance aujourd'hui de pouvoir me retourner vers un exercice 2021 semi-normal où notamment ont pu être accomplis une assemblée générale en mode « hybride » couronnée de succès et, au dernier trimestre, un rattrapage quasi inespéré des journées régionales en présentiel.

S'agissant maintenant de l'illustration de la politique engagée, le premier axe est suspendu à la réforme des statuts qui sera proposée à la prochaine assemblée générale, le second est illustré par la réalisation exemplaire du stage de préparation à la retraite en Visio pour le personnel au sol dont la poursuite est acquise. Quant au troisième axe, déjà bien engagé sur le volet numérique (jusqu'aux réseaux sociaux aujourd'hui!), il a aussi bénéficié de la forte dynamique partagée avec les Régions sous la bannière « *Avançons ensemble!* ».

Cette dynamique, nous avons l'occasion de la porter au plus haut grâce à la formidable opportunité des « 70 ans de l'ARAF » en 2022. C'est l'occasion de mettre le « turbo » à la fois pour la préparation de l'assemblée générale, mais aussi pour ponctuer l'action de l'ARAF, jusqu'à la fin de l'année 2022, d'initiatives d'animation et de communication exceptionnelles partagées au Siège et en Régions.

Les appels à la créativité générale ont largement commencé, la définition et l'organisation des projets et de leur calendrier ont déjà pris forme. Le temps presse!

Rêvons un peu : et si, pour nous et pour Air France, cet anniversaire marquait également une sortie de crise tant attendue?

Alors la fête commence, rejoignons là!

● Alain Guétrot,
Président de l'ARAF

Hommage particulier à Brice Meyer-Heine. Ce numéro 208 sera le dernier réalisé sous sa conduite à la tête du comité de rédaction de PRÉSENCE. Ce sont ainsi 60 numéros en 15 ans qui marqueront son passage engagé, à l'écoute de ses équipes et riche de transformations au service d'une revue considérée aujourd'hui comme un fleuron de la politique de communication de l'ARAF. Au regard de l'immensité du travail accompli, la reconnaissance, les remerciements et l'émotion de notre communauté iront bien au-delà de ce modeste propos.



PRÉSENCE
DES AMIS ET RETRAITÉS
DU GROUPE AIR FRANCE
Revue trimestrielle

Directeur de la publication :
Alain Guétrot

Rédacteur en chef: Brice MEYER-HEINE
Responsable publicité: Jacques BAZIN
Comité de rédaction: Bernard BAZOT,
Annie BRESSANGE, Jean CRUZEL,
Sylvain DENIS, Pierre GIRAULT,
Alain GUÉTROT, Isabelle LENOBLE,
Harry MARNE, Henri MILLOT,
Isabelle de PONSAY, Bernard POURCHET
et Christiane TARANOFF

Abonnement

Non-adhérent ARAF: 28 €
Adhérent ARAF: 14 €

Prix du numéro: 8 €

N° de commission paritaire: 1009 G 85069
Dépôt légal: n°35878 | ISSN 0397 - 1783

Mise en page
Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs
Tél.: 0140 930 302 | www.lmdc.net

Impression - ComeBack
Imprimé en France
Ce numéro a été tiré à 11 000 exemplaires.

Adresse-contact

Roissypôle Bât 5
45, rue de Paris 95747 Roissy Cedex
Tél.: 01 79 351 731
araf@araf.info | www.araf.info



Arrivée d'un C135 à Orly pour entretien

© Droits réservés

Éditorial

- Le mot du président de l'ARAF

ARAF

- Les candidats à l'élection du Conseil d'administration 3
- La 70^e Assemblée générale ordinaire de l'ARAF 4
- Rapport moral du Secrétaire général 6
- En direct du Bureau 8
- Vous êtes toutes et tous les bienvenus à l'ARAF

Retraite

- Représentation des personnes dans le secteur médico-social 10
- Alternatives à la maison de retraite 12
- CRPN : une lueur d'espoir 13
- Point sur les retraites PS

Mutuelle

- Conseils pour retrouver une bonne audition 16
- Utilisation d'internet et la santé

Santé

- Prévention ORL

Aéronautique

- Partenariat Air France American Express, 24 ans déjà! 20
- Air France actualités 21
- Résultats annuels du groupe Air France

Histoire

- 2022, année charnière pour le musée Air France 24
- L'entretien des Boeing C135 ravitailleurs en vol 27
- Robert Boutron, une vie professionnelle au service de la Postale de Nuit (1947 à 1987) 28
- Martine Capet : ange gardien du volant des escales

Culture et loisirs

- Bibliographie 30
- Chronique aéronautique et communiqué du Musée 31
- Découvrons-nous

Pratique

- Se lancer sur le Web

Régions et voyages

- En régions 34
- Voyage à Oman l'Arabie heureuse

Carnet

Courrier des lecteurs

Adresses utiles de l'ARAF



14



21



22



24

Les candidats à l'élection du Conseil d'administration



Bernard Bazot

Administrateur sortant, je sollicite le renouvellement de mon mandat.

Ayant rejoint l'ARAF dès ma retraite en 2013, j'en suis devenu le Trésorier général en octobre 2015.

Je représente également l'ARAF au sein de AGE Europe qui fédère à Bruxelles plus de cent associations européennes de retraités et personnes âgées et je poursuis des activités associatives avec l'aérien notamment en tant qu'administrateur du Musée Air France.

L'objectif de mon nouveau mandat sera d'accompagner le plan d'action de l'ARAF à travers la modernisation et la diversification du mode de recouvrement des cotisations, de notre comptabilité et de la gestion financière de nos fonds.



Sylvain Denis

Administrateur sortant, je sollicite le renouvellement de mon mandat. Ancien président de l'association des préretraités GAFAF, j'ai été coordinateur des régions à l'ARAF puis j'ai représenté notre association au Conseil d'administration de la FNAR (Fédération nationale des associations de retraités). J'en ai été le président de 2006 à 2014.

J'ai été vice-président de la caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA). Je suis le représentant des usagers dans un hôpital et une clinique parisiens.

J'ai été vice-président de la caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie (CNSA). Je suis le représentant des usagers dans un hôpital et une clinique parisiens.



Isabelle Lenoble

Après des études de Droit qui me paraissaient trop statiques, je suis entrée comme hôtesse de l'air à Air France; puis j'ai gravi les échelons jusqu'à devenir CCP.

J'ai passé 37 ans au sein de cette belle et grande famille, exclusivement sur long-courriers, à découvrir le monde et connaître les gens!

J'ai eu la chance de voler sur des avions mythiques: 707, 747, Concorde, A380... Le plus beau des métiers, n'est-il pas de vivre sa passion?

Air France m'a tant apporté, que j'ai voulu donner à mon tour, lorsque j'ai quitté la compagnie en 2015.

J'ai adhéré à l'ARAF, suis devenue déléguée pour le Nord; en parallèle, je m'occupe avec Christiane Taranoff, des questions PN, des stages retraite, des portes ouvertes à la DO.

Autant investie en région qu'au siège, je profite de ma double casquette, pour renforcer les liens entre les retraités des différents métiers d'AF, les informer et les aider si besoin.

Je souhaite intégrer le CA pour continuer cette mission, et défendre au mieux les intérêts de tous.



André Reich

Administrateur sortant, je sollicite le renouvellement de mon mandat. Je représente auprès de notre Conseil d'administration l'ARIT (Association des anciens d'Air Inter). Je suis également administrateur correspondant des

ACVG (Anciens Combattants et Victimes de Guerre), et délégué départemental des Yvelines.



Marie-Françoise Scalabrino

Entrée à l'UTA en 1982 comme PNC, j'ai terminé ma carrière à Air France en 2013.

Je sollicite le renouvellement de mon mandat pour représenter l'Amicale UTA au sein du Conseil d'administration de l'ARAF et assurer la liaison avec les adhérents ex-UTA.



Jean-Claude Vadel

Mécanicien navigant depuis 1974, j'ai occupé successivement des fonctions d'instructeur et de cadre.

J'ai terminé ma carrière comme inspecteur de l'Organisme du Contrôle en Vol (OCV), détaché auprès de la DGAC.

Je suis également membre du COMINAC (Cercle des Officiers et Ingénieurs Mécaniciens Navigants de l'Aviation Civile). Mon parcours professionnel au sein d'Air France, mes activités à l'OCV et mon adhésion au COMINAC, m'ont permis d'appréhender différentes situations sociales.

J'ai beaucoup apprécié tous les contacts et relations interprofessionnels au sein d'AF et j'aimerais, dans le cadre de l'ARAF, pouvoir continuer à entretenir et développer les liens entre actifs et anciens, toutes professions confondues.

Votez dès à présent

en utilisant les trois bulletins de vote et les deux enveloppes joints à cette revue.

Votre vote doit nous parvenir avant le 15 mai au soir.

Seuls les votes des personnes à jour de leur cotisation seront pris en compte.

La 70^e Assemblée générale ordinaire de l'ARAF

Mardi 7 juin 2022 à 14h

Comme l'année dernière, nous organisons ce grand rendez-vous en mode « hybride », afin de permettre au maximum possible d'adhérents d'y participer. Une centaine de personnes sont attendues en présentiel, à l'hôtel Ibis Paris 17 Clichy-Batignolles, prioritairement les bénévoles, Délégués régionaux et administrateurs. Beaucoup d'autres vont pouvoir se connecter à distance. Notre challenge consiste à établir un nouveau record de participation, soit plus de 600 membres présents ou connectés !

Accès en présentiel

Ibis Paris 17 Clichy-Batignolles
10, rue Bernard Buffet - 75017 Paris

En voiture

Sortie du Périphérique = porte de Clichy. Entrer dans Paris ; emprunter l'avenue de Clichy, au bout de 200 mètres, après le Carrefour Market, prendre sur la droite vers la rue Bernard Buffet. Parking de l'hôtel accessible. Ticket à saisir à l'entrée. Règlement à effectuer à la réception de l'hôtel au moment du départ.

En transports en commun

Métro ligne 13 : descendre à la station Brochant ou Porte de Clichy.
RER C : Porte de Clichy. **Bus lignes 31 et 66** : station Brochant Cardinet.
Train : Pont Cardinet (à 600 mètres).
Tramway ligne T3b : arrêt Porte de Clichy Tribunal de Paris.

Accès en visioconférence

Un lien permettant de suivre en distanciel le déroulement de l'AG, les différentes interventions, va être porté courant mai à la connaissance de l'ensemble des adhérents à jour de cotisation, par envoi d'un mail à celles et ceux qui disposent d'une adresse Internet, et via une information orale pour les autres - qui peuvent téléphoner à l'équipe Accueil (01 79 351 731) afin que soit facilité le regroupement en région avec des collègues équipés du matériel voulu.

Élection des administratrices/ administrateurs

Il s'agit d'un scrutin par correspondance. Et l'AG doit prendre acte du résultat.

Merci de bien vouloir voter, dès maintenant et d'ici au 15 mai inclus au plus tard, en utilisant le bulletin et l'enveloppe bleus joints au présent numéro de PRÉSENCE.

Ordre du jour

1^{re} partie : Dispositions légales

- Ouverture de l'Assemblée générale par le président
- Rapport moral du Secrétaire général
- Rapport financier du Trésorier général
- Résultats des élections des administratrices/administrateurs
- Modification des statuts et vote associé le cas échéant

2^e partie : Présentations thématiques

- Actualité du groupe Air France
- Focus sur l'anniversaire des 70 ans de l'ARAF
- Communication PRÉSENCE, la Lettre de l'ARAF, site, réseaux sociaux
- Développements MNPAF
- Développements CRPN, CRAF, FNAR & AGE

Questions diverses

Le bulletin {recto} comporte les noms des candidat(e)s, dont les professions de foi figurent page 2. Vous avez la possibilité de rayer un ou plusieurs nom(s), si souhaité. Quant au verso du même bulletin, il vous permet de voter sur les rapports moral du Secrétaire général et financier du Trésorier général.

Modification des statuts

Le Bureau, après validation du Conseil d'Administration, soumet à votre approbation plusieurs modifications des statuts actuels. Conformément aux dispositions de référence, ces propositions doivent faire l'objet d'un scrutin spécifique dans un cadre de type « AG extraordinaire ».

Voilà pourquoi se trouvent joints également au présent numéro de PRÉSENCE un bulletin de vote dédié et une enveloppe-retour, de couleur blanche. Et vous êtes invité(e) pareillement à renvoyer cette enveloppe pré-imprimée avec votre bulletin coché à l'intérieur, toujours avant le 15 mai.

Si en vertu de tous les retours courrier des adhérents, le quorum requis aux termes des règles statutaires en

vigueur s'avère atteint, l'Assemblée générale du 7 juin va prendre acte du résultat.

A contrario, nous allons alors et dans le respect donc des délais prescrits, porter à la connaissance de chacune, chacun, des membres de la communauté associative - selon les mêmes modalités que celles évoquées précédemment... à savoir par envoi de mail & via une information orale -, le fait qu'un second vote doit intervenir en direct durant l'AG, sans exigence de quorum cette fois.

Toutes les recommandations d'adaptation de règles visent soit à décliner l'extension et le renforcement des missions de l'ARAF, soit à simplifier les modes de fonctionnement administratif au quotidien. Leur contenu est joint au présent numéro de votre revue.

In fine, SVP : veillez à insérer vos enveloppes bleue et blanche dans celle englobante pré-imprimée de couleur bistre, à en compléter le dos - et à la coller / timbrer / poster.

● Pierre Girault
Secrétaire général

Rapport moral du Secrétaire général

Un éclairage à sept bougies... de notre temps. Durant l'année passée, l'association des Amis et Retraités du groupe Air France s'est attachée à la fois à honorer les engagements pris en Assemblées générales [notamment celle ayant réuni un nombre-record de six cents participants], et à consolider un plan d'actions ambitieux, concret et renouvelé.

Malgré un cadre sanitaire rendant la mise en œuvre de plusieurs activités parfois délicate, le collectif de la communauté aura permis de maintenir sinon développer une dynamique - expertise et bénévolat, contributions multiples et mobilisation citoyenne se conjuguant au quotidien, un peu partout sur le territoire.

Figure ci-après une synthèse des réalisations intervenues au long des douze mois de l'exercice écoulé ainsi que depuis janvier dernier, avec à la clé un partage d'orientations et de perspectives actualisées pour le futur.

2022 étant l'année des 70 ans de l'ARAF, cette synthèse s'avère articulée autour des 7 « bougies » de l'anniversaire, des 7 « A » d'éclairage sur nos travaux, priorités, défis ; et ce, dans l'esprit *Avançons ensemble* !

Animation

Quasiment toutes les Journées Régionales 2021 ont bien eu lieu à l'automne dernier, les JR de l'exercice en cours ayant suivi dès le printemps ; et le séminaire DR de novembre s'est traduit par l'établissement d'un plan d'actions global, coconstruit entre l'équipe du Siège et les représentants mandatés des régions. Il s'agit à présent de renforcer l'accueil des nouveaux membres, d'organiser plus que jamais des visites & sorties locales, rencontres conviviales. Rappelons que, désormais, en parallèle à la déclinaison de stages de préparation à la retraite PN, notre communauté assure, en accord avec la DG Ressources Humaines AF, l'animation d'un module de sensibilisation dédié au Personnel au Sol, et se révèlent proposées en outre des sessions d'accompagnement interne-bureautique.

Assistance

Les démarches d'aide adaptée aux anciens de la Compagnie, sur le terrain ou via l'Accueil/les experts en Central, demeurent au centre de notre offre de services, qu'elles portent sur des conseils ou renseignements de tous ordres, calculs retraite, indica-



tions en matière de GP, informations relatives aux prestations de la MNPAF - un « recrutement » induit d'autres bénévoles suit même, du fait de l'augmentation des besoins. Globalement, nous veillons aussi à représenter au mieux les collègues, à défendre les intérêts des retraités PS comme PN, en coopération synergique avec des partenaires ; un chantier spécifique centré sur la valorisation des « plus » de la Mutuelle, se trouve du reste conduit par un groupe projet conjoint.

Amis

C'est à l'AG du 7 juin que doit se voir finalisée la modification des statuts, allégeant quelques procédures administratives et surtout élargissant le périmètre des membres aux « amis »... anciens salariés AF partis ailleurs, personnes issues d'entreprises incluses dans le groupe, sous-traitantes, ou de sociétés aéronautiques, acteurs individuels attachés à la Compagnie.

Voilà une communauté étendue, ouverte, forte ! Outre leur apport à la vie de partage, de progrès, de l'association, le regard des entrants va asseoir le renforcement d'une résonance positive par rapport à l'évolution, au devenir d'Air France, si indispensable dans le contexte d'aujourd'hui et si indissociable d'ailleurs de l'ADN des Arafiennes et Arafians.

Agilité

Y compris à l'International, notre présence vient, l'an passé, de connaître un regain de développement, sur le Mexique en particulier. Sachant que le principe d'adaptation

permanente est bien à l'ordre du jour = ajustement régulier de l'offre de voyages, au gré des changements de règles applicables en matière de Santé comme au niveau des frontières ; capitalisation de l'utilisation de canaux de communication variés, complémentaires, à savoir la revue **PRÉSENCE** naturellement, les vecteurs numériques tels que La Lettre de l'ARAF et des supports en région, des informations ou vidéos intégrées au site, sans oublier les comptes réseaux sociaux Facebook et LinkedIn. Nouveauté à venir : la création de groupes thématiques rassemblant des personnes issues du même métier, environnement professionnel.

Attractivité

Très clairement, qui dit attractivité dit offre de services appropriée, qui dit offre appropriée dit capacité d'écoute et de prise en compte des attentes des différentes populations. Jeunes anciens et anciens toujours jeunes n'ont pas les mêmes besoins, ni du reste des aînés un peu moins familiers des outils digitaux, ni a fortiori tel ou tel ami sans lien direct avec la Compagnie à part une passion commune. Heureusement, l'équipe des responsables, bénévoles de l'organisation entend capitaliser davantage les remontées terrain ; et les partenariats noués avec Air France, d'autres structures associatives aussi - ARIT / COMINAC / Musée AF - garantissent une ouverture réelle, bénéfique ; au-delà, le projet [lancé] de refonte des systèmes informatiques doit déboucher sur un dispositif cohérent, intégré, facilitant.

Adhésions

Zoom sur le « cœur » du fonctionnement de l'organisation = l'assise en nombre d'adhérents. Bien entendu, les suites du changement intervenu au niveau des Prélèvements Bancaires Automatiques, en sus des contraintes de la pandémie, n'auront guère favorisé une reprise des adhésions pendant la période récente ; pour autant, l'arrivée actuelle et croissante

Résultats financiers 2021

Charges	2021	2020	Produits	2021	2020
Achats divers (produits et services)	49 642	18 262	Cotisations	90 566	113 326
PRÉSENCE	58 551	56 743	Abonnements PRÉSENCE	88 091	105 922
Frais activités bénévoles			Recettes publicité, et petites annonces	5265	1 740
Bureau central	34 090	16 338	Revenus financiers	1 904	2 055
Régions	7 705	4 975	Produits exceptionnels	436	0
Frais postaux	11 773	11 306	Total	186 262	223 043
FNAR	15 821	16 983			
Total charges	177 582	124 607			
Résultat de l'exercice	8 680	98 436			
Total	186 262	223 043			

- de nouveaux adhérents incite à l'optimisme, et prouve que le couple image/apport de l'ARAF suscite une attention plus marquée. X motifs l'expliquent, après analyse, depuis le désir de maintien de contacts voire de soutien exprimé par les personnels en départ volontaire jusqu'à la satisfaction affichée de PN en écho à la défense de leurs intérêts, en passant par « *le bouche-à-oreilles* »... et en attendant la campagne prévue de parrainages !



Anniversaire

1952-2022, oui, c'est maintenant l'anniversaire des 70 printemps de votre association, un événement-repère, un signe de pérennité, un facteur de convivialité, d'enthousiasme, et une opportunité d'avancée vers demain. Et nous fêtons un tel anniversaire ensemble, depuis janvier et jusqu'en décembre prochain, via des actions multiples, complémentaires et diversifiées : déclinaison d'un logo - d'une signalétique créée pour l'occasion / remise de cadeaux spécifiques / valorisation de l'histoire et témoignages de reconnaissance aux adhérents âgés de 70 ans au moment des JR / démultiplication d'un axe dédié de la politique de communication / rendez-vous spécial inter-régional autour du séminaire des DR début décembre / renforcement du partenariat avec AF... surtout, ne manquez rien de la saga !

● Pierre Girault
Secrétaire général

Le résultat net s'établit à 8 680 €



Analyse

Recettes

Les recettes des cotisations et abonnements PRÉSENCE représentent 96 % de nos recettes et sont réparties entre la revue et le fonctionnement général de l'Association.

Elles sont en forte baisse due à la perte d'adhérents après renouvellement des mandats de prélèvements (voir commentaires) : - 18,5 % sur 2020 et - 22 % sur 2019.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons renoncé à solliciter la participation d'Air France prévue par le protocole toujours en vigueur.

Dépenses

Les charges – hors frais de bénévoles – sont stables, hormis celles liées au renouvellement du parc informatique et à l'équipement en matériel de visio-conférence ainsi que celles de l'Assemblée Générale en mode hybride qui nous a permis de réunir plus de 600 participants, dont 90 % connectés.

Les frais liés à l'activité des bénévoles sont toujours en baisse, mais moins prononcée, - 45 % par rapport à 2019.

Au final, l'exercice se clôture sur un excédent de 8 680 €.

Commentaires

Les deux faits marquants de l'année sont d'une part une remontée de nos charges, limitée par les alternances déconfinement/reconfinement, qui s'établissent donc à un niveau intermédiaire entre 2020, année sinistrée et 2019 dernière année « normale » et d'autre part la forte chute de nos recettes, liée au renouvellement intégral des mandats de prélèvements, imposé par la défection d'Humanis. Nous avons toutefois limité les dégâts grâce à une opération de relance réussie au printemps, accompagnée par les efforts de l'équipe gestion des adhérents et des bénévoles en région.

Nous ferons face en 2022 à un double défi : soutenir le retour à une activité normale que nous attendons tous alors que les recettes resteront durablement inférieures à leur niveau antérieur, et ce alors que la reprise de l'inflation pèsera sur nos charges.

Heureusement nos placements ont bénéficié de la bonne tenue des marchés financiers, ce qui nous permet d'aborder 2022 avec les ressources nécessaires pour soutenir le plan d'action ambitieux qui vous est présenté.

● Bernard Bazot, Trésorier général

En direct du Bureau

Comme évoqué dans PRÉSENCE 206 d'octobre 2021, la mise en place d'un module de préparation à la retraite pour le personnel au sol, a été l'un des défis relevés par l'ARAF depuis octobre dernier, dans le cadre du partenariat resserré entre les services RH AF et l'ARAF.

La période test étant terminée, quel bilan est tiré et quelles suites sont données en 2022 à ce projet ambitieux ?

Rappelons que ce nouveau stage a été élaboré par des bénévoles de l'ARAF, avec le soutien logistique du service Communication AF, la promotion de l'existence de ce nouveau produit a été assurée par la DG Ressources Humaines AF et diffusée via le réseau des responsables RH de proximité. Il prenait la suite d'une formation en présentiel animée par un prestataire extérieur, que la Direction d'AF n'entendait plus financer depuis 2020 pour des raisons économiques évidentes.

Démarré fin octobre, le stage s'est concrétisé en 5 sessions en visioconférence de 2h, intervenues sur le dernier trimestre 2021, réunissant des petits nombres de participants, soit au total 31 personnes.

Cette période « test », qui nous a permis de peaufiner le produit, s'est avérée très positive, d'une part par la satisfaction exprimée en direct par les participants à la fin du module, d'autre part par les adhésions à l'ARAF qui ont suivi au nombre de 13, soit un taux de « transformation » de 42 % de personnes séduites par l'offre de services présentée et démontrée à cette occasion par les intervenants de l'ARAF et de la MNPAF.

Le bilan de l'opération, pour laquelle AF nous avait accordé toute sa confiance, a été fait fin janvier. Il confirme les remontées positives des stagiaires et il entérine l'inscription du module dans l'offre de formation du Campus.

Il définit 4 axes de progrès pour consolider le process en 2022 :

- 1 • La gestion des inscriptions pour le personnel encore en activité ou en DFC sera effectué par le Campus (inscription via

L'ARAF
LES RETRAITÉS DU GROUPE AIR FRANCE

Vivre pleinement sa nouvelle vie !

L'ARAF, association représentative de la communauté des amis et retraités d'Air France, vous invite, en partenariat avec la Compagnie, à participer à un module de sensibilisation à la retraite personnel au sol.

Organisé en visioconférence sur une durée de deux heures, ce stage pratique est structuré autour de quatre séquences successives (vie sociale / services ARAF / calculs retraite / apport Mutuelle), et ponctué de moments de questions-réponses.

Nos experts bénévoles en assurent l'animation.

Vous pouvez vous inscrire à l'une des sessions suivantes

- Jeudi 17 février de 14h à 16h
- Mardi 8 mars de 9h à 11h
- Mercredi 9 mars de 14h à 16h
- Jeudi 31 mars de 14h à 16h
- Mardi 26 avril de 9h à 11h
- Jeudi 28 avril de 14h à 16h
- Mardi 17 mai de 9h à 11h

Inscrivez-vous dès aujourd'hui en cliquant ici

Au plaisir d'un prochain échange.
Et très sincèrement,

Le Bureau de l'association

« MyLearning ») qui communiquera aux stagiaires et aux intervenants un lien sous l'application TEAMS.

L'ARAF aura juste à communiquer ce lien aux personnes intéressées mais déjà parties de l'entreprise.

- 2 • La communication du programme 1^{er} semestre 2022 est parue dans la newsletter RH de février, avec une reprise des stages à compter du 17 février. Ce programme figure sur notre site également.
- 3 • Le module est en accès libre pour les salariés (sans accord managérial préalable) et sur

leur temps de travail, ainsi qu'aux retraités récents, sans restriction de nombre.

- 4 • Le Campus s'assurera de la confirmation formelle de l'inscription, pour éviter le phénomène de no-show que nous avons pu observer.

Nous ne saurions trop recommander à nos adhérents récemment partis de l'entreprise et n'ayant pu participer à ce module, de s'y inscrire.

Les Délégués régionaux y sont aussi chaleureusement conviés.

● Annie Bressange,
Pierre Girault

Vous êtes les bienvenus à l'ARAF



Vous êtes nombreux, merci d'être parmi nous! La liste ci-après a été arrêtée au 8 mars.

Personnel au sol

M. JEAN-LOUIS ACKERMANN
 M. DIDIER ARNAUD
 M^{ME} NAÏMA AYAD
 M. JEAN-JACQUES BARCON
 M. JEAN-PIERRE BIANCARDINI
 M^{ME} VÉRONIQUE BOISSAIS
 M. JEAN-DOMINIQUE BOUTON
 M. DOMINIQUE BRULE
 M^{ME} CHANTAL BRUNET
 M^{ME} CAROLE BUTRAK
 M. CHRISTIAN CARRAL
 M. PATRICK CAUDROY
 M^{ME} ELISABETH CHAINTRON
 M^{ME} MONIQUE CHARITONSKY
 M^{ME} ANNIE CLAVER-ROUCHET
 M^{ME} GENEVIÈVE CLEMENT
 M. PHILIPPE COBESSI
 M. MAURICE CORSETTI
 M. ALAIN DEBUSSCHERE
 M. PASCAL DEGRAVE
 M^{ME} CHRISTINE DE LA MOTTE
 M. MICHEL DESNOIX
 M. GILLES DUBIEF
 M^{ME} MY HANH DUONG
 M^{ME} MARTINE FAUGIERAS
 M. ÉRIC FAYTRE
 M. ÉRIC FOURNIER
 M. YVES GALDEANO
 M. SERGE GOMEZ
 M. MICHEL GUILLERME
 M. JEAN-YVES GUILLET
 M. JEAN-PIERRE HENNY
 M. ÉRIC JAVELLE
 M. BERNARD KLEIN
 M. JOSÉ KOKASSON
 M^{ME} MARYSE KOKASSON
 M. CHRISTIAN LABEUR
 M. MICHEL LE DANTEC
 M. JACQUES LE NY
 M^{ME} CARINE LEPAGE

M. GÉRARD MENAGER
 M. ÉRIC MENGUY
 M. DIDIER MESNARD
 M^{ME} NADINE NORTIER
 M. DANIEL PELISSON
 M^{ME} CORINNE PERSEGOL
 M. GÉRARD POULTORAK
 M. HUBERT PROTIN
 M. ALAIN ROCHERON
 M. ANTOINE ROSA
 M. CLAUDE ROSTOLL
 M^{ME} ANNIE SARGAT
 M^{ME} CAROLINE SARI
 M. PASCAL SAVIGNY
 M. JEAN-LOUP SERVOUSE
 M. ANDRÉ SINNAS
 M^{ME} CHRISTIANE SINNAS
 M^{ME} CATHERINE TESSOT
 M^{ME} DOMINIQUE VALLINO-LIEBY
 M^{ME} NELLY VEYSSET
 M. KITTIPHONE VISOUTHIPHONGS
 M^{ME} CATHERINE ZANTE

Personnel navigant commercial

M^{ME} NADINE ALCARAZ GOUT
 M^{ME} MICHÈLE ARGAW
 M^{ME} VALÉRIE BAZ
 M. OLIVIER BLONDEL
 M^{ME} BÉATRICE CASTILLA
 M^{ME} MINERVA CASTRO
 M. YVES-ANTOINE CHANAUX
 M^{ME} DOMINIQUE CLEMENT
 M. ALAIN DEBROISE
 M. BRUNO DETCHEVERRY
 M. CHRISTOPHE GACON
 M^{ME} LAURENCE GOMEZ
 M. SERGE HALLEGUEN
 M^{ME} NATHALIE HEBRARD
 M^{ME} CATHERINE LIGNIER
 M^{ME} FRANÇOISE MONNERET
 M. JEAN-FRANÇOIS NARBONNE

M^{ME} ODILE NAUDIN LEROY
 M^{ME} ANNE-BÉATRICE NGUYEN VANTINH
 M^{ME} FRANÇOISE PETIT
 M^{ME} DOMINIQUE RABOT
 M^{ME} DANIÈLE SAPIENCE
 M^{ME} CAROLE TAN LUONG ANN
 M^{ME} MONIQUE VERGNET

Personnel navigant technique

M. BRUNO BENOIST- LUCY
 M. JEAN-YVES BOIFFIER
 M. PATRICK COURTEVILLE
 M. PATRICK D'HAUSSY
 M. THIERRY FONTAINE
 M. GÉRARD HOVER
 M. JEAN-LOUIS LEBECQUE
 M. JEAN-DIDIER MARTEL
 M. JEAN-PIERRE RAVET
 M. MICHEL RENOU
 M. JEAN-PIERRE SIMON
 M. MICHEL VASSEUR

Conjoints d'adhérents

Leurs conjoints étaient nos adhérents ; il et elles ont choisi de rester avec nous, nous les en remercions.

M^{ME} COLETTE BARRAGUE
 M^{ME} DANIÈLE BELOTTI
 M^{ME} FRANÇOISE BILLAU
 M^{ME} JACQUELINE BIORET
 M^{ME} FRANCINE DE PINDRAY
 M^{ME} GEORGETTE DOHIN
 M^{ME} DENISE DUBREUIL
 M^{ME} FRANÇOISE GRIMOULT
 M^{ME} MONIQUE LE FOLL
 M^{ME} LINDA LE HENAFF
 M^{ME} JACQUELINE LE PLOUHINEC
 M^{ME} SIMONE LEROY
 M^{ME} JANE MARION
 M^{ME} SOPHIE MULLER
 M^{ME} PAULE NIVAGGIOLI
 M^{ME} CLÉMENCE RAKOTONDRA SOA
 M^{ME} MICHÈLE SERRES
 M. DOMINIQUE VANNINI

Représentation des personnes dans le secteur médico-social

Nous avons vu dans le précédent numéro comment la FNAR est appelée à porter la parole des retraités dans les organismes qui nous sont ouverts. Cet article a pour but de présenter la problématique de la représentation au niveau le plus local, celui de la personne elle-même.

Comment un résident d'un établissement ou le bénéficiaire d'un service peut faire entendre sa voix, ses intérêts, ses attentes, ses critiques? Comment est évaluée la qualité dans le domaine médico-social? L'actualité du mois de février 2022 a mis en évidence des failles, en particulier dans le domaine de l'écoute des résidents en établissement.

Nous avons vu qu'au niveau départemental les Comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie CDCA, étaient largement ouverts aux associations mais leur intervention et leur efficacité sont pour le moins inégales.

Dans les établissements médico-sociaux (personnes âgées ou en situation de handicap) le code de l'action sociale et des familles prévoit des Conseils de la vie sociale CVS rassemblant, en principe, des représentants des résidents, éventuellement de leurs familles, du personnel soignant et administratif sous la présidence du Directeur.

En réalité, contrairement au secteur sanitaire où la qualité et la démocratie sont à peu près présentes, les CVS sont dans le flou. La FNAR, en commun avec d'autres fédérations dans le cadre de la CFR, a travaillé sur ce sujet et voici le résultat de leurs premières réflexions.

Il serait d'abord souhaitable d'établir une doctrine stable établie conjointement par des représentants des résidents et les professionnels. On ne peut pas transposer ce qui est fait pour le sanitaire : il y a dix fois plus d'établissements médico-sociaux que d'hôpitaux et cliniques, ils sont le plus souvent de taille modeste (80 lits ou places) et ils ne peuvent pas envisager d'avoir du personnel dédié car ils sont déjà en sous-effectif.

Il faudrait élargir le champ en y incluant les services à domicile, encore beaucoup plus nombreux. En effet il faut accompagner l'évolution désirée vers plus d'accompagnement à domicile des personnes vulnérables. Mais à l'heure actuelle rien n'est prévu et il va falloir faire preuve d'imagination en construisant en commun avec les bénéficiaires, les aidants professionnels ou familiaux.

“Comment faire entendre sa voix?”

Notre réflexion sur la nécessaire évolution des structures de concertation pourrait conduire à proposer deux niveaux :

- dans l'établissement le CVS aurait comme champ d'action la vie quotidienne,
- dans un regroupement de plusieurs établissements et services, d'accompagnement à domicile seraient traitées les questions de qualité et de maltraitance pas exemple.

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022 a prévu la création de centre de ressources regroupant plusieurs établissements et services afin de mutualiser certaines fonctions. Nous proposons que le suivi de la qualité de l'accompagnement et des soins des personnes vulnérables soit confié à ces nouvelles structures. Des expériences existent qui donnent satisfaction, à Nancy, dans le Haut Poitou par exemple.

Cette représentation renouvelée devra rester à un niveau territorial. Pourrait-on confier l'animation de ces réseaux aux Comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie CDCA? Cela mérite

réflexion. On attend une loi qui préciserait la gouvernance en créant des services départementaux de l'autonomie et des maisons de l'autonomie dont les CDCA seraient les conseils avec une composition qui reprendrait celle de Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie CNSA, c'est-à-dire faisant une large place aux représentants des bénéficiaires des accompagnements ou leurs représentants.

Mais cette réforme ne dépend pas que de l'État, Gouvernement et Parlement. Si le financement des établissements est majoritairement du domaine de l'État, les services sont financés et contrôlés par les départements. Il faut qu'il y ait accord entre l'État et les départements. Ce n'est pas gagné!

En matière de qualité (au sens connu dans notre branche aérienne) la Haute autorité de santé HAS, qui, comme son nom ne l'indique pas, a compétence sur le médico-social, prépare un dispositif que l'on devrait connaître en juillet. Il pourrait s'agir d'une liste de dix indicateurs suivis régulièrement.

La FNAR participe à ces réflexions au conseil de la CNSA (où nous sommes la seule fédération représentant activement les seniors), et dans les CDCA. C'est une lourde tâche à laquelle nous vous invitons à participer. Ces travaux concernent la vie de certains d'entre nous déjà, de nos parents et bientôt de la cohorte actuelle des +75 ans de l'ARAF.

● Sylvain Denis

Alternatives à la maison de retraite

Face aux révolutions numériques et écologiques, au cœur du débat public, il convient de prendre en considération la démographie qui conditionne largement l'évolution de notre société de « la vieille Europe ».

En 2020, les plus de 75 ans représentent 9,5 % de la population, soit 4 millions de personnes. Sur la période 2020-2030, leur nombre explose littéralement à 12,2 % soit 6 millions. La génération des « *baby-boomers* », celle née autour de 1945, qui a eu 20 ans en 1968, aura 85 ans en 2030.

Cette génération qui a connu la liberté sous toutes ses formes, et le consumérisme, est bien décidée à pouvoir vieillir chez elle, dans « *un chez soi* » adapté à ses fragilités

actuelles ou futures, ouvert sur la vie sociale, bénéficiant de services dans un environnement bienveillant.

Sa résidence familiale historique est-elle adaptable de façon satisfaisante? Est-elle bien localisée par rapport aux commerces, au cœur de ville, aux moyens de transport? De plus à partir de 80-85 ans, les statistiques montrent que la disparition du conjoint conduit le survivant à vivre seul dans environ 50 % des cas, taux qui s'accroît rapidement au fil du temps.

Toutes questions et situations qui méritent une analyse et un choix éclairé.

Avec 7 millions de personnes de plus de 80 ans d'ici 2040, de nombreuses solutions émergent pour concilier une vie « *comme à la maison* », plébiscitée par nos aînés, la sécurité d'un suivi professionnel, et recherchée par les proches aidants.

Tour d'horizon de ces solutions plus conviviales et souvent moins onéreuses que la maison de retraite.

La Résidence Seniors de Georges

George a 71 ans, il est parfaitement autonome dans son quotidien, mais il souffre cruellement de la solitude depuis qu'il est veuf. Soucieux de garder son indépendance, tout en cherchant à prévenir une éventuelle perte d'autonomie, il a choisi de vivre en résidence seniors Domitys. Dans ces logements chacun possède un appartement et peut participer aux activités proposées. L'intérêt principal est qu'un service de gardiennage et/ou d'aide à domicile permet de sécuriser la vie des résidents en cas d'urgence.

Les Résidences Service Seniors ne sont pas des institutions sociales ou médico-sociales, donc ne sont pas soumises à l'autorisation préalable du Conseil départemental. Un simple permis de construire instruit par la mairie permet leur implantation en centre-ville.

On compte actuellement autour de 800 RSS sur le territoire.

Le domicile partagé de Claire

Claire a 81 ans et du mal à se déplacer. Pour autant, elle continue de faire la cuisine et des petites courses avec sa fille. Elle refuse catégoriquement de vivre dans une grande structure impersonnelle. Proche de son village, un domicile partagé pour seniors a vu le jour. Elle s'est renseignée et a sauté le pas.

“Vieillir est encore le seul moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps” Sainte-Beuve

Les seniors y vivent entre eux avec la présence d'assistants de vie de jour comme de nuit. Les domiciles partagés permettent à chaque résident de vivre en autonomie tout en pouvant être aidé par un professionnel. Par exemple, au sein d'une villa CetteFamille, les personnes âgées nouent de nouveaux liens sociaux et participent ensemble à la convivialité de la maison.

La colocation intergénérationnelle de Monique

La colocation intergénérationnelle est un compromis idéal pour l'hébergement jeunes-seniors. C'est cette convivialité que Monique est venue chercher pour se sortir de son quotidien tout en ayant une présence rassurante auprès d'elle. La colocation intergénérationnelle proposée par l'organisme Colette Club repose sur un principe d'entraide entre un jeune adulte et un senior. Cette solution d'hébergement répond à deux problématiques sociétales importantes : la difficulté de se loger pour l'étudiant et l'isolement social pour la personne âgée.

La famille d'accueil de Louis

À 92 ans et en fauteuil roulant, Louis ne peut plus faire les gestes du quotidien seul. Sa fille craignant un effet de glissement s'est renseignée sur les accueillants familiaux. Ces professionnels, agréés par le Conseil départemental, hébergent et accompagnent, au sein même de leur propre famille, des personnes handicapées adultes ou des personnes âgées de plus de 60 ans. Solution alternative à la maison de retraite.

L'accueil familial réunit toutes les conditions nécessaires pour faire face à la perte d'autonomie des seniors. La personne accueillie vit au rythme de sa famille d'accueil entourée de ses membres de tout âge (conjoint et enfant de l'accueillant familial). Le reste à charge constaté, en prenant en compte les différentes aides sociales, est de 1100 € par mois, un vrai plus pour les seniors aux modestes retraites. Après avoir fait un essai d'une semaine chez un accueillant familial de son département, Georges a décidé de rester pour le plus grand soulagement de sa fille.

CetteFamille

Une entreprise sociale et solidaire (ESS) présente dans toute la France métropolitaine.

CetteFamille propose aux personnes âgées ou dépendantes d'être hébergées dans un cadre chaleureux et adapté au sein de son réseau d'accueillants familiaux et de ses habitats partagés. Avec la présence d'un professionnel 24h/24, les résidents sont accompagnés dans leur quotidien tout en respectant leur liberté de choix. Les solutions de *CetteFamille* disposent en plus de l'avantage d'un reste à charge des plus modéré.

L'avancée du temps est inéluctable, et la perspective du « *très grand âge* » pour un membre de sa proche famille nécessite une réflexion et une organisation afin de ne pas être pris au dépourvu face à la survenance d'une perte d'autonomie avec troubles cognitifs ou du comportement devenue incompatible avec le maintien à domicile.

Alors le séjour en EHPAD peut devenir l'unique solution envisageable.

L'entrée en EHPAD tend à se faire de plus en plus tard, bien souvent au-delà de l'âge de 85 ans, sachant que toute personne doit pouvoir exercer sa liberté de choix le plus longtemps possible, et doit pouvoir préserver son capital autonomie et sa qualité de vie.

En France, 7 000 EHPAD hébergent environ 600 000 personnes âgées, en majorité des femmes. Il faut savoir qu'il existe plusieurs types d'EHPAD* :

- établissements publics autonomes, présidés par le maire du lieu d'implantation,
- établissements publics adossés à un hôpital,
- établissements privés non lucratifs, en général appartenant au monde mutualiste (entité médico-sociale du livre III), ou une fondation, avec un conseil d'administration auprès du gestionnaire,
- établissements privés lucratifs, entreprise privée.

L'offre se partage à 43 % pour le public et 53 % pour le privé.

Tous ces établissements sont soumis aux mêmes textes réglementaires et aux mêmes contraintes, avec toujours un reste à charge pour le résident.

La tarification des établissements publics est réglementée au niveau du département.

Le coût du séjour se décompose en trois parties :

- l'hébergement, nourriture et animations,
- les soins (personnel soignant, équipement médical), avec un financement par l'assurance maladie,
- la dépendance, fonction du groupe GIR (autonomie gérontologique iso-ressources, évaluée par un expert médical), avec financement par le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé (APA : allocation personnalisée d'autonomie, fonction des revenus).

Les établissements publics sont habilités à l'aide sociale, ainsi que les privés non lucratifs.

Les établissements privés lucratifs ont une offre hébergement/nourriture/animation non contrainte qui permet de se différencier des établissements publics, avec une tarification « *raisonnée* » par rapport à la clientèle ciblée. Le tarif mensuel peut s'étaler entre 3 000 et 12 000 €, selon la surface de logement proposé et le lieu.

Comment choisir un EHPAD ?

Les points suivants nous paraissent essentiels, après en avoir visité plusieurs, et à différentes périodes de la journée :

- se renseigner sur le personnel et l'encadrement : qualifications (auxiliaires de vie, aides-soignants, infirmiers, professionnels paramédicaux, ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, diététiciens), nombre de soignants par résident (au moins 0,8, selon les spécialistes), présence d'une infirmière, taux

d'encadrement,

- organisation de la vie quotidienne : animations et périodicité, présence d'un animal de compagnie, activités manuelles ou artistiques, sollicitations intellectuelles et physiques d'entretien, sorties régulières selon le degré d'autonomie et d'intérêt,
- observer les résidents et le personnel pour évaluer le niveau et la qualité de l'accompagnement (attitude et implication du personnel, liens de confiance, nature des échanges verbaux),
- privilégier un établissement permettant de garder le lien social et de recevoir la visite des proches sur une large amplitude,
- cadre de vie : ouverture sur l'extérieur, lumière naturelle, respect de l'intimité et accès à une vie collective choisie, un jardin facile d'accès, une chambre personnalisée (pouvoir y loger quelques meubles personnels),
- qualité et variété de l'offre de restauration (cuisine intégrée ou sous-traitée?),
- demander à consulter les comptes rendus du Conseil de vie sociale de l'établissement,
- rencontrer le directeur : les valeurs qu'il porte pour son établissement, comment sont-elles mises en œuvre?
- évaluer les besoins médicaux,
- s'informer sur les tarifs (normalement faisant l'objet d'un affichage à l'accueil), et sur les services facturables en sus (animations, blanchissage, etc.).

L'actualité s'impose avec la publication d'un journaliste sur la maltraitance dans un établissement de la région parisienne appartenant à un grand groupe. Selon certains professionnels du secteur, cette situation serait systémique. Évitions de jeter l'anathème sur toute la profession, attendons les résultats des enquêtes diligentées par les autorités et par l'entreprise incriminée.

● Jacques Bazin

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

CRPN : une lueur d'espoir

L'année 2021 s'est terminée par un point d'interrogation concernant la revalorisation des pensions au 1^{er} janvier 2022 des navigants retraités.

Le conseil d'administration de la CRPN avait adopté en octobre 2021 une décision conduisant à une discrimination entre les actifs et les retraités au sujet de la revalorisation de leurs droits passés.

Les droits passés des actifs (dénommés aussi « *droits constitués* »), correspondant à la pension qu'ils ont déjà acquise mais qu'ils n'ont pas encore liquidée, étaient prévus être revalorisés de l'inflation soit 2,85 %, alors que les droits passés des retraités, correspondant à la pension qu'ils ont liquidée, étaient prévus être revalorisés de 0,5 % en deçà de l'inflation, soit 2,35 %.

Cette décision allait à l'encontre de la réglementation du régime des navigants, où les droits liquidés des retraités et les droits passés des actifs sont prévus être revalorisés identiquement de l'inflation, selon une logique adoptée par les grandes caisses de retraite complémentaire consistant à ne pas dissocier la revalorisation de ces deux catégories de droits passés.

respect de ce principe de non-dissociation des droits passés des actifs de ceux liquidés des retraités, ces droits passés étant liés par la valeur de service du point qui influe identiquement sur les actifs et les retraités.

Finalement, le ministère de tutelle n'a pas donné suite à cette décision du conseil d'administration, l'échéance du 31 décembre 2021 ne permettant d'ailleurs que difficilement son examen par le conseil d'état en vue de la publication d'un décret.

Cette position du ministère de tutelle n'était pas connue lors de la mise sous presse du dernier numéro de la revue **PRÉSENCE**, ce qui ne permettait pas d'informer avec certitude les navigants retraités que leurs pensions seraient revalorisées de 2,85 % au 1^{er} janvier 2022 comme les droits passés des actifs, même si à l'ARAF nous ne doutions pas de l'incohérence à ce qu'il en fût autrement.

nue par les grandes caisses de retraite complémentaire.

Faire reporter ces efforts de façon prépondérante sur les seuls navigants retraités engendrerait une perte de confiance des jeunes navigants envers leur régime qui comprendraient difficilement, qu'une fois à la retraite, ils deviendraient la principale variable d'ajustement de son équilibre.

Au-delà de ces discussions sur la revalorisation des pensions, l'incidence de la pandémie sur le bilan économique de la CRPN pour 2021 reste bien évidemment un sujet de préoccupation.

La forte baisse d'activité en 2020 et l'absence de cotisations pour l'indemnisation du chômage partiel avaient entraîné une diminution de 33 % des cotisations par rapport à 2019, entraînant un déficit technique du régime (différence entre les cotisations reçues et les prestations versées) de 313 millions d'euros nettement supérieur à son déficit structurel (de l'ordre de 100 millions d'€), qui n'avait pu être compensé par le produit des réserves comme c'est le cas habituellement.

Ce phénomène s'est poursuivi en 2021 mais à un degré moindre.

Il est trop tôt pour donner des résultats chiffrés, mais le déficit technique pour 2021 sera moins élevé qu'en 2020 et il est fort probable qu'il puisse alors être compensé par le produit des réserves, aidé en cela par une bonne santé boursière.

Cette amélioration des comptes de la CRPN que l'on peut raisonnablement espérer pour l'année 2021 est la bienvenue dans cette période où les préoccupations liées au contexte géopolitique ont succédé aux inquiétudes relatives à la pandémie.

● **Jean-Michel Moutet,**
administrateur CRPN

“Droits liquidés des retraités et droits passés des actifs sont prévus être revalorisés identiquement”

Ces droits passés se rapportent à des cotisations déjà versées et le principe consistant à ne pas différencier leur revalorisation entre actifs et retraités permet d'assurer la cohésion nécessaire entre ces deux populations ; ainsi l'une et l'autre sont responsabilisées conjointement puisque l'une ne peut demander des efforts à l'autre sans s'obliger elle-même à en fournir à un niveau identique.

Une telle décision discriminatoire du conseil d'administration était d'autant plus surprenante que de nombreux administrateurs, affiliés à l'AGIRC-ARRCO, sont soumis au

Nous avons été deux administrateurs à nous opposer à cette décision, M. Patrick Tamburini et moi-même, et notre position, relayée dans plusieurs communications syndicales, a pu parfois être mal interprétée.

Il ne s'agit pas pour nous de refuser toute participation des retraités à des efforts sur leur niveau de pensions, mais de faire valoir que si des efforts sur le niveau des pensions sont nécessaires à l'équilibre du régime, alors ceux-ci doivent être partagés entre les actifs et les retraités selon la logique exposée plus haut et rete-

Point sur les retraites PS

L'AGIRC et l'ARRCO

Les pensions ont été revalorisées le 1^{er} novembre 2021 de 1 %.

Il faut se rappeler que les régimes AGIRC et ARRCO ont fusionné le 1^{er} janvier 2019, le nouveau régime unique est aligné sur la valeur du point ARRCO.

Sécurité sociale (CNAV)

Les pensions ont été revalorisées de 1,1 % au 1^{er} janvier 2022.

IGRS - CRAF

Les pensions CRAF seront vraisemblablement revalorisées le 1^{er} avril 2022 d'un peu plus de 1 % (moyenne arithmétique des augmentations Sécurité sociale 1,1 % et ARRCO 1 %).

Au 30 septembre 2021, il y avait 24 533 adhérents soit -2,9 % par

rapport aux 25 661 adhérents au 30 septembre 2020.

Les adhérents comprenant les allocataires et les droits différés

14 132 sont des allocataires au lieu de 14 556 au 30 septembre 2020, et parmi les allocataires 70,2 % sont des pensions directes et 29,8 % des pensions de réversion.

10 401 sont des droits différés, représentant les actifs présents ou ayant quitté la Compagnie, au lieu de 11 106 au 30 septembre 2020.

Situation des adhérents

- 7 113 hommes avec un âge moyen de 79,03 ans ;
- 7 019 femmes avec un âge moyen de 82,50 ans.

Il peut être remarqué que sur les 109 personnes ayant plus de 100 ans,

83 sont des femmes et 26 sont des hommes.

L'âge moyen de liquidation est de 62,5 ans soit 62,24 ans pour les non cadres et 63,32 ans pour les cadres.

Le montant des pensions versées au premier semestre 2021 est de 38,79 m€ en baisse par rapport aux 41,4 m€ versées au premier semestre 2020.

Pension mensuelle versée au 30 juin 2021

Le montant moyen des pensions directes était de 316 € au lieu de 320 € en 2020 et le montant moyen des pensions de réversion était de 316 € au lieu de 315 € en 2020.

● Harry Marne

HERRERO

DÉMÉNAGEMENTS - GARDE-MEUBLES

M. PEREZ-HERRERO Chef d'Entreprise
12. rue du Mas Provedo - 66380 PIA
Tél. : 04 68 67 94 11 - Port. : 06 08 23 97 23

Déménagements
Toute distance





www.herrero-demenagements.com

Conseils pour retrouver une bonne audition

Les conseils d'une audioprothésiste pour retrouver une bonne audition (et le sourire) grâce aux possibilités offertes par le 100 % santé.

En matière d'aides auditives, le 100 % santé paraît avoir enfin déclenché une prise de conscience sur l'importance de corriger dès que possible son audition. C'est le constat fait par la Mutualité Française et l'UNOCAM mais aussi par l'augmentation des remboursements faits par notre mutuelle MNPAF à ce titre en 2021.

M^{me} Maud Forêt, audioprothésiste AuditionSanté à Paris (XII^e), a bien voulu nous rappeler l'importance des progrès réalisés dans ce domaine et les conseils à suivre pour en bénéficier sans reste à charge

Pourquoi ne faut-il pas attendre trop longtemps pour corriger ses troubles d'audition ?

Dès les premiers rendez-vous, l'audioprothésiste peut habituellement savoir si son patient s'adaptera plus ou moins rapidement aux aides auditives proposées. C'est la raison pour laquelle est prévue une période d'adaptation probatoire de 30 jours (qui peut être prolongée jusqu'à 45). Ce délai permet généralement de trouver l'appareil correspondant bien aux besoins et aux activités pratiquées par le client. Mais il ne faut pas oublier qu'au-delà de ces bénéfices ponctuels, l'amélioration quotidienne de l'audition permet de conserver toutes les occasions de conversation et de réduire ainsi les risques de dégénérescences cognitives liées au grand âge. Ce résultat est de plus en plus souligné par les études actuelles.

Donc, plus tôt on détecte son besoin d'aides auditives, plus vite on est à même de s'y adapter aisément. L'adaptation est certaine quand on se baigne ou qu'on se douche avec ses appareils, ce qui n'est pas du tout recommandé au contraire (voir plus loin les questions de garantie et d'entretien). Pour une presbycusie moyenne (vieillesse naturelle de l'oreille) les clients poussent la porte de



Maud Forêt à partir de 50 ans. Ce n'est pas un hasard, car ils doivent normalement consulter avant un ORL pour être « *pris en charge* » par la Sécurité sociale et leur mutuelle, indispensable même pour bénéficier du Zéro RAC.

Un récent rapport de l'IGAS préconiserait un dépistage systématique à partir de 55 ans pour contribuer à réduire les risques de maladie neurovégétatives.

Pour les plus jeunes, sauf activité en milieu très sonore, il faut toujours leur recommander un usage raisonnable des écouteurs, mais leurs éventuelles difficultés d'audition sont très difficilement détectables sur des audiogrammes et l'on parle de « *pertes audio fantômes* ».

L'obstacle du coût important des audioprothèses modernes étant surmonté, comment faites-vous pour convaincre les retraités que « ça ne fait pas vieux » ?

Nous avons eu longtemps, mais moins que les ORL, à souligner l'importance d'une correction pas trop tardive. Il existe toujours des personnes qui ne veulent pas montrer leur perte d'audition, comme d'ailleurs cette cliente de

plus de 90 ans qui ne pouvait plus venir à l'établissement car elle ne pouvait plus marcher avec ses talons hauts habituels. Mais ce n'est plus du tout le cas de la génération des « *baby-boomers* » (plus de 60 ans) qui lorsqu'ils en ont besoin veulent les moyens les plus efficaces pour corriger leurs handicaps. Ils se posent plutôt la question des ressources à consacrer aux besoins identifiés. La gamme des produits Zéro RAC (classe 1) est arrivée pour eux au bon moment. La profession estime en 2021 à 39 % la part de marché des appareils de classe 1, ce qui confirme le succès du 100 % santé dans le domaine de l'audioprothèse.

Beaucoup doivent se sentir un peu perdus devant le large choix d'appareillage et les nombreuses publicités des fabricants. Comment gérez-vous cela ?

Comme je le disais, le critère du reste à charge est important pour tous les patients. Tous les fabricants proposent des appareils de classe 1 qui disposent d'anti-bruit, anti-larsen, anti-acouphènes et de 12 canaux de fréquence. Ils proposent aussi des possibilités de corriger les surdités sévères. Quelques-uns ont aussi la possibilité de liaisons

Bluetooth. Il y a donc déjà un large choix dans les appareils de classe 1 et il convient de bien préciser ses besoins avec l'audioprothésiste. À noter cependant que, pour le moment, la classe 1 ne donne pas la possibilité d'avoir des écouteurs rechargeables quotidiennement sur un chargeur. Un certain nombre de clients n'acceptent plus d'utiliser des petites piles à changer chaque semaine, même si elles sont « recyclées » par l'audioprothésiste.

Les fabricants réservent les nouvelles piles rechargeables quotidiennement (ion-lithium) à leurs appareils classe 2, conçus plus récemment pour cela. Dans cette gamme, nous incluons le coût du chargeur dans celui des appareils, sachant qu'il n'est finalement pas remboursé par la Sécurité sociale mais qu'il peut l'être par certaines mutuelles.

C'est clairement une particularité qu'on espère voir progressivement corrigée, car en classe 2 certains utilisateurs (les moins sédentaires) préfèrent eux les petites piles « recyclables » plutôt que les rechargeables. On peut oublier facilement le chargeur.

Oui, environ 15 % des acheteurs de classe 2 ne veulent pas de chargeur.

Alors pourquoi ne choisissent-ils pas un appareil de classe 1 qui n'en a pas ?

Techniquement, nous l'avons dit, les appareils ont les mêmes caractéristiques avec 12 canaux réglables. Mais la classe 2 a des possibilités d'adaptation plus larges : connexions Bluetooth possibles avec les téléphones, les télévisions, et d'autres évolutions sont envisageables.

Il y a quelquefois aussi, quand on en a les moyens, le besoin de se consoler des outrages de l'âge en exigeant ce qu'il y a de mieux.

La possibilité de correctement tester le matériel proposé est essentielle. Quelles sont les obligations et surtout les pratiques qui fonctionnent bien ?

Nous avons parlé de la période d'adaptation probatoire de 30 jours qui peut être prolongée jusqu'à 45 jours et qui figure dans « le devis normalisé relatif aux aides auditives » délivré à chaque patient avant tout achat. Ce devis présente clairement une offre 100 % santé et une autre offre, en précisant les consommables, piles et accessoires (le fameux chargeur).

Il présente aussi au patient l'existence d'aides auditives avec « bobine T » qui permettent une meilleure accessibilité dans différents environnements (télévision, salle de réunion, cinéma...). Pour tous ces accessoires sophistiqués, AuditionSanté prête le matériel quinze jours pour essai. Après achat, doivent être assurés contrôle et assistance (Bluetooth).

Tous les audioprothésistes sérieux délivrent ces informations sur les prestations et les garanties. Mais la valeur ajoutée du prothésiste réside dans l'aide apportée d'abord dans la période d'essai d'au moins un mois pendant laquelle les rendez-vous sont légalement pris toutes les semaines en moyenne. Maud Forêt augmente (2 fois par semaine) ou diminue (10 jours) cette fréquence en fonction des difficultés ou des facilités d'adaptation du patient. Des séances de contrôle tous les trimestres, puis deux fois par an, selon les besoins.

Au-delà du sérieux de votre marque AuditionSanté et de la référence Santéclair, il paraît clair que vous jouez un rôle essentiel dans le choix de l'appareil adapté. L'UFC Que Choisir vient de publier un test entre 14 prothèses auditives de la classe 1 (offre 100 % santé) et 13 « haut de gamme à prix libre ». Comment bien choisir sans votre connaissance des principales déficiences à corriger et des caractéristiques des appareils ? C'est une incitation pour les mutualistes à échanger des noms de « bouche-à-oreille ».

Il est très difficile de tester tous les appareils entre eux. Que Choisir définit clairement sa méthode avec des

réglages automatiques pour une presbyacousie moyenne. Un cas sur 5 à 6 millions de patients ? En fait, c'est une comparaison intéressante des caractéristiques affichées par les fabricants, caractéristiques disponibles aussi chez les audioprothésistes. Mais ça ne peut traiter l'adaptation à chaque patient. Et encore moins l'apprentissage des bonnes pratiques d'appareils de plus en plus performants et adaptables.

C'est la raison pour laquelle n'a pas été retenue l'idée de séparer le coût des appareillages du forfait de réglage et du suivi d'entretien. Le récent rapport de l'IGAS n'en parle d'ailleurs plus.

Que se passe-t-il en cas de perte ou de casse d'un appareil d'aide auditive ?

Au total la garantie minimale du fabricant est de quatre ans.

La Sécurité sociale et les mutuelles ont porté de 3 à 4 ans la durée minimale avant d'accepter le renouvellement des appareils.

Le fabricant ne garantit évidemment que les défauts de fonctionnement de l'appareil.

Ils peuvent résister à une baignade en mer ou à un passage sous la douche, à condition de réagir vite et les remettre au sec. Ils sont aussi très exposés au jardinage dans des buissons et maintenant aux masques anti-Covid. Donc des assurances sont proposées pour couvrir ces cas de perte dans les 4 ans.

Finalement, deux portes à pousser pour retrouver le plaisir d'entendre des choses agréables : celle de l'ORL pour un diagnostic physiologique sans concession qui vous confirmera la nécessité et la possibilité d'un appareillage mais qui « ne fera rien sur la surdité conjuguée », puis celle de l'audioprothésiste qui vous aidera à conserver ou à retrouver les stimulantes conversations et plus si intérêts communs : musique, télévision, cinéma, théâtre... Mais il ne faut pas trop traîner pour certains.

● Alain Bardi

Utilisation d'internet et la santé

Comme vous l'avez remarqué dans de nombreux domaines, l'usage d'internet devient fondamental pour profiter des services que nous offre l'économie du 21^e siècle, et cela l'est également dans le domaine de la santé.

Conserver son autonomie, c'est aussi savoir s'adapter et savoir utiliser au mieux les possibilités nouvelles de communication quand elles peuvent vous simplifier la vie. C'est essentiel dans le domaine de votre santé qui devient celui qui nécessite de plus en plus d'échanges.

Deux accès doivent être privilégiés : d'une part l'accès au site de votre mutuelle

<https://www.mnpaf.fr/>

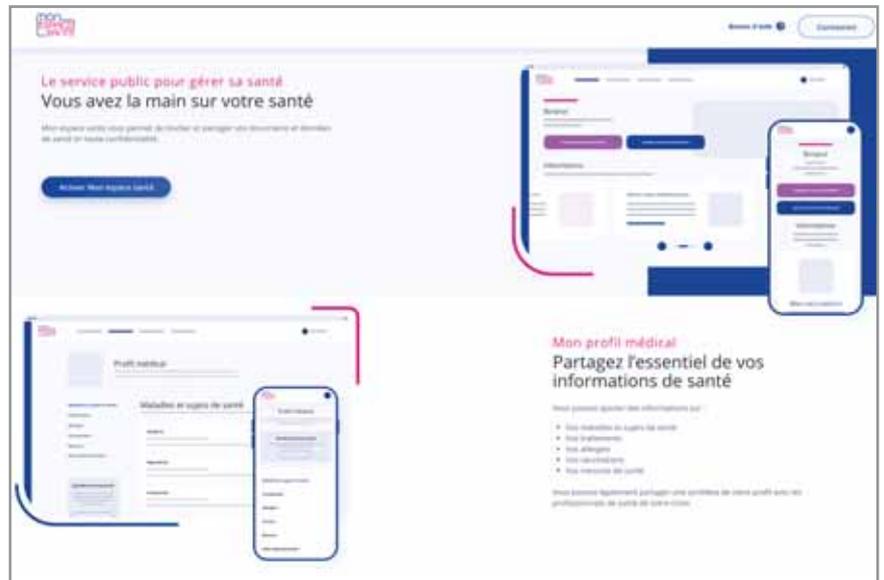
et d'autre part l'accès au nouveau site de l'assurance santé obligatoire, <https://www.monespacesante.fr/>.

mnpaf.fr

Les échanges avec le service de gestion ne pourront désormais être possibles que par courrier postal, ce qui est lourd, coûteux et plus long, ou en déposant vos demandes et dossiers directement dans votre « espace personnel »*.

L'envoi par email ne sera plus accepté pour des raisons de sécurisation des échanges (confidentialité des données personnelles).

L'ARAF et ses bénévoles, qui sont formés aux nouvelles techniques,



vous aideront à y voir plus clair, en plus de la Mutuelle qui assure par ailleurs une très bonne formation (voir les Flash Santé).

Dans le futur, nous consacrerons de courts articles dans PRÉSENCE sur les thèmes d'usage du site internet pratiques à maîtriser. Mais pas de panique! Sans ordinateur ni smartphone, il restera possible de soumettre questions et dossiers de remboursements par courrier. L'ARAF continuera à exiger que ce moyen traditionnel et utilisable par tous demeure efficace.

monespacesante.fr

La Sécurité sociale vient de lancer un nouveau site qui va devenir le lieu d'échange avec les praticiens qui vous soignent, et résumera, si vous le souhaitez, tout ce qui concerne votre santé. Je ne peux que vous conseiller d'y adhérer au plus tôt, et de le faire vivre ; il reprend de nombreuses fonctionnalités du DMP (dossier médical partagé), mais cette fois est conçu pour échanger correctement avec les professionnels de santé**.

Deux sites sont aussi bien sûr incontournables :

www.doctolib.fr/mon-compte/

pour prendre et suivre vos rendez-vous médicaux et

<https://assure.ameli.fr/>

pour consulter vos remboursements CPAM.

● Jean Chassaing

*Dans le site de MNPaf, vous disposez d'un « espace adhérent » et d'un « espace personnel »...

**Parlez-en avec vos praticiens, notamment votre médecin généraliste, et assurez-les que vous êtes d'accord pour que vos traitements médicaux figurent bien dans cette base sécurisée de données médicales. Le jour où une intervention d'urgence serait nécessaire, il vaut mieux que ce soit déjà fait!



Prévention ORL

Après la santé des yeux (PRÉSENCE n°199 de janvier 2020) dans le « Parcours Prévention » une consultation ORL complète le bilan sensoriel.

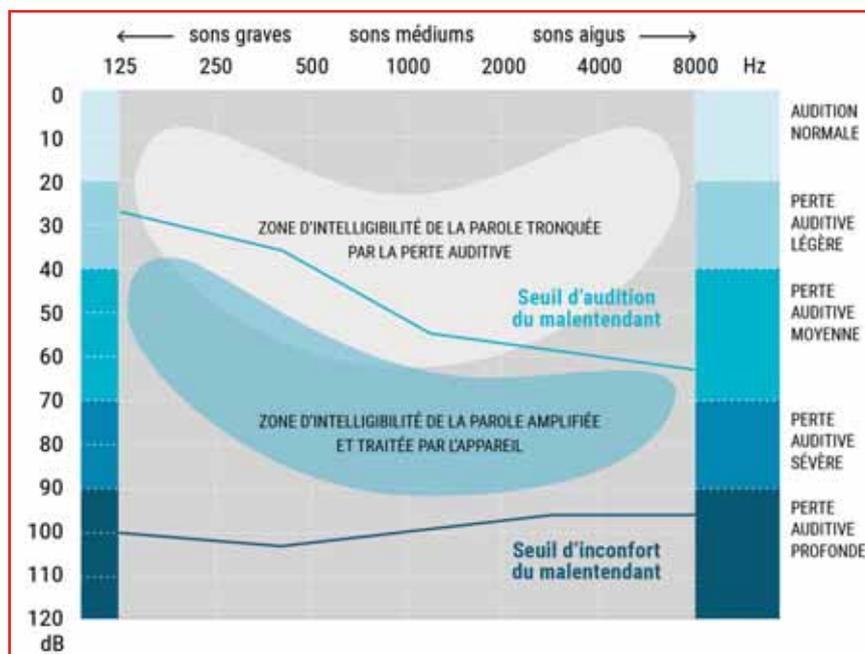
La consultation chez l'oto-rhino-laryngologiste (ORL) permettra d'éliminer les cancers de la sphère ORL dus à l'alcool et/ou au tabac, les séquelles du Covid telles que agueusie ou anosmie...

Mais surtout fera le point sur une perte auditive éventuelle voire une surdité débutante.

L'ORL va apprécier lors de sa consultation le trouble auditif par son examen clinique dont la voix chuchotée et quantifier la perte auditive grâce à un audiogramme. Le plus souvent les troubles sont le résultat du vieillissement naturel du système auditif.

Selon les individus au-dessus de 65 ans la perte auditive augmente tous les ans de 0,5 décibels (dB), de 1 dB après 75 ans et de 2dB dès 85 ans.

D'après l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) la perte d'audition non corrigée après 65 ans peut accélérer le déclin cognitif : les consonnes situées dans les fréquences aiguës ne sont pas perçues correctement, le « *sourd* » s'isole de son entourage. Plus la perte auditive s'accroît, moins les consonnes sont perçues correctement donnant ainsi l'impression que l'entourage n'articule pas. Le cerveau peut reconstituer



les parties manquantes mais cet exercice devient difficile avec la fatigue, dans le bruit ou lorsque votre interlocuteur parle vite.

Le port d'aides auditives dès les premières manifestations de gêne sociale préserve et améliore la zone de perception de la parole (écart entre les sons fortement perçus et faiblement perçus) et contribue ainsi à une meilleure compréhension.

Seul l'ORL peut prescrire un appareillage, il est essentiel de le consulter dès les premières manifestations d'une gêne auditive.

L'audioprothésiste pourra ainsi aider le malentendant à choisir une prothèse auditive, et grâce à un programme de suivi, l'aider dans son utilisation. Les connections (téléphones portables, montres...) sont possibles avec les appareils de dernière génération.

Côté remboursement, outre les remboursements Sécurité sociale et Mutuelle des aides complémentaires peuvent vous être accordées ainsi que des déductions fiscales :

• Les aides sociales

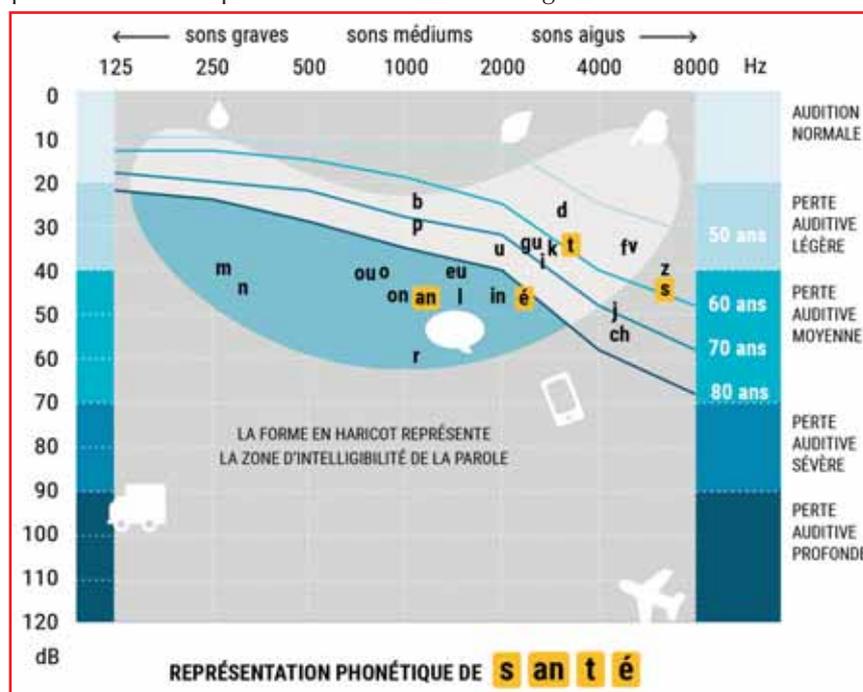
Au cas par cas, des aides peuvent être allouées (AGEFIPH, MDPH, CARSAT, CPAM, etc.). Vous pouvez vous renseigner auprès de votre caisse d'Assurance Maladie (CPAM) et à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

• Les déductions fiscales

Dans le cadre d'une déclaration d'impôts sur les revenus aux frais réels, la moitié des frais restant définitivement à la charge du contribuable après remboursement par la Sécurité sociale, une mutuelle ou un organisme de prévoyance, est déductible lorsque le port de l'aide auditive est indispensable pour l'exercice de l'activité professionnelle (J.O. déb. Sénat du 12/02/1981, p 206).

À bon entendre !

• Dr Jean-Pierre Donne



Partenariat Air France American Express, 24 ans déjà !

C'est en 1998 que la collaboration entre Air France et American Express voit le jour. C'est un partenariat à la fois « historique et pionnier » puisqu'il inaugure le co-branding en France.

Cet entretien a été réalisé en visio-conférence avec Caroline Gaye, Directrice générale d'American Express carte France.

Bonjour Caroline, merci de nous accorder cette interview pour évoquer ensemble le Partenariat Air France et American Express qui va fêter cette année son 24^e anniversaire.

En effet, c'est en septembre 1998 qu'Air France et American Express lancent leurs cartes de paiement co-marquées sur le marché français, adossées au programme de fidélité d'Air France d'une part la carte Corporate, à destination des grandes entreprises et PME qui permet aux sociétés d'optimiser leurs frais professionnels et à leurs collaborateurs de gagner des Miles ; et d'autre part la carte Air France - American Express pour les particuliers qui permet à son titulaire de gagner des Miles à chaque dépense et de bénéficier d'assurances et de garanties.

Avec ces produits innovants, Air France avait pour objectif de fidéliser ses clients et American Express d'acquérir de nouveaux porteurs de cartes sur le marché français.

Ce n'était qu'un début. En l'espace de 15 ans, Air France et American Express vont développer différentes gammes de cartes qui vont remporter un grand succès auprès de leurs titulaires.

Effectivement la carte Air France American Express devient en 2001 la carte Air France American Express Gold et l'offre s'élargit la même année avec l'arrivée de la carte Air France American Express Silver. Ces deux cartes deviendront en 2005 les cartes Air France KLM - American Express Gold et Silver, suite au rapprochement de Air France avec KLM.

En 2010, forts du succès des cartes Air France KLM - American Express Gold et Silver, Air France KLM et

American Express décident de lancer la carte co-marquée la plus haut de gamme du marché, la carte Air France KLM - American Express Platinum « pour les grands voyageurs et amateurs d'un certain art de vivre ».



Les titulaires de cette carte bénéficient d'un gain de Miles XP* et d'un barème plus généreux de Miles lors d'achats. Elle donne également accès à notre service de conciergerie disponible 7/7 24h/24 ; au Programme Dining Collection, qui permet de disposer tous les jours d'une table réservée dans les restaurants les plus prisés où il faut habituellement réserver des semaines voire des mois à l'avance.

En 2013, Air France et American Express ont lancé les cartes Pro Air France KLM - American Express destinées aux dirigeants de petites et moyennes entreprises.

Parallèlement, les produits ne vont cesser de s'enrichir au fil du temps et de l'évolution des usages ?

Nous voulons en effet proposer à nos porteurs de cartes toujours plus d'avantages et leur offrir des bénéfices inédits et de nouveaux services.

Ainsi, depuis 2019, les titulaires peuvent gagner des Miles sur l'achat de billets Transavia. Ils ont également la possibilité de régler les voyages effectués sur les vols Air France, KLM et Transavia en trois fois sans frais en quelques clics.

Nous offrons la carte FNAC+ pendant 3 ans aux titulaires des cartes Air France KLM - American Express Gold et Platinum.

Les clients Platinum bénéficient également chaque année d'un crédit de 75 euros pour le wifi à bord des avions Air France. Ces derniers ont également accès à des expériences exclusives dans les domaines de la culture, de la gastronomie, de l'art, du sport... Dans le cadre de notre partenariat avec le Paris Saint-Germain, ils bénéficient d'un quota de places pour les matchs de l'équipe ayant lieu au Parc des Princes, d'invitations à des événements exceptionnels en présence de joueurs de l'équipe.

Les cartes co-marquées bénéficient également d'un haut niveau d'assurances et d'assistances.

Récemment, nous avons étendu la garantie Protection des achats pour les titulaires de la carte Air France KLM - American Express Platinum, qui couvre désormais le vol d'articles électroniques et le vol de biens dans un véhicule pendant 90 jours suivant l'achat.

Nos opérations de « Cashback », les plus généreuses du marché, rencontrent un grand succès auprès des titulaires des cartes co-marquées. Grâce à notre réseau d'établissements affiliés, chaque client peut en recevoir jusqu'à quinze par mois, elles offrent entre 15 % et 30 % de cashback dans des grandes enseignes du réseau de commerçants American Express (Printemps, Sephora, Truffaut...), les clients bénéficient aussi de ces offres sur les billets Air France KLM ;



et c'est très simple depuis son application mobile, le client sélectionne ses offres et s'inscrit en un clic. Le re-crédit se fait automatiquement sur son compte carte seulement quelques jours après sa dépense.

Enfin, les fonctionnalités de notre application mobile permettent aux clients de consulter leurs transactions, suivre leur encours, recevoir et s'inscrire aux offres de cashback contacter le service client sur le chat... Avec le déploiement d'Apple Pay, les clients bénéficient aussi des dernières avancées technologiques en matière de paiement mobile. Le titulaire ajoute sa carte American Express dans le wallet sur son smartphone. Il peut ensuite régler ses achats avec Apple Pay dans tous les points de vente où le paiement sans contact American Express est activé.

Précisément qu'en est-il des établissements affiliés à ce jour ? Que répondez-vous à ceux qui disent que « la carte n'est pas acceptée partout » ?

Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Notre réseau de commerçants s'est considérablement développé. En France, plus de 111 000 nouveaux commerçants ont rejoint notre réseau en 2019 et 2020. La carte est acceptée chez Carrefour, Franprix, Monoprix, et dans les grandes enseignes telles que Castorama, IKEA, Decathlon... Les stations-services Total, BP, les principaux sites e-commerce tels Amazon ou C Discount l'acceptent également.

Nous travaillons aussi avec les commerces de proximité primeurs, épicerie, boucheries, boulange-

ries... Afin que les clients puissent régler avec leur carte et gagner des Miles à chacun de leur achat.

Ce qui précède nous amène tout naturellement à la crise sanitaire et ses conséquences ?

Tout d'abord, il faut savoir que notre service clientèle a continué de fonctionner 7j/7 24h/24 sans aucune interruption et nous avons offert à nos clients rencontrant des difficultés financières la possibilité d'échelonner gratuitement le remboursement de leur encours.

Les dépenses autour du voyage, des loisirs se sont arrêtées, les dépenses en ligne ont bondi. Nous avons utilisé cette période comme une opportunité pour développer l'utilisation de la carte dans la vie de tous les jours. « Gagnez des miles au quotidien » a pris tout son sens.

À la sortie du confinement nous avons lancé une opération à l'attention des porteurs de cartes Gold : « dépensez 90 € où vous voulez : Nicolas, Monoprix ou Picard et vous serez remboursé 90 € » il était important que les clients utilisent leur carte en retournant dans leurs boutiques, et renouent avec leurs habitudes.

En 2020 l'opération « Shop Small », a été lancée pour inciter nos titulaires de cartes à se rendre chez leurs commerçants de proximité (bouchers, fleuristes, libraires, primeurs...). Cette opération incluait une offre exclusive de cashback (5 euros remboursés pour 20 euros dépensés) valable 5 fois chez

5 commerçants différents. Au vu de son succès, cette opération a été répétée en 2021.

Et à date, quel constat faites-vous et comment voyez-vous l'après Covid ?

Chez American Express, nous mesurons régulièrement la satisfaction client, nous observons un niveau de satisfaction supérieur à celui de 2019, la carte est ancrée dans le quotidien de nos clients, et leur niveau de dépenses est supérieur à 2019.

Enfin, et ce sont eux qui nous le disent, nos clients sont prêts à repartir, ils ont envie d'évasion, de découvertes et ont hâte de pouvoir voyager. Ces messages sont extrêmement encourageants pour la suite, et même si cela ne peut se faire dans l'immédiat, nous pouvons dès aujourd'hui nous projeter vers l'avenir. Nous allons imaginer de nouveaux services, continuer d'enrichir nos produits pour répondre aux attentes de nos clients et les rendre encore plus fidèles à nos deux marques.

**XP « Points d'expérience » permettent d'accéder à un statut supérieur du programme Flying Blue*

● Propos recueillis par Jacqueline Druet

Remerciements à Caroline Gaye pour sa disponibilité et son accueil chaleureux et à Xavier Roc, Directeur de la Communication chez American Express, pour l'organisation de l'interview et leur précieuse contribution.

Air France actualités

Appel aux dons : Les salariés d'Air France se mobilisent pour les réfugiés ukrainiens



La Fondation Air France fait appel à la générosité et à la solidarité des salariés de la Compagnie.

Face à l'ampleur de la crise humanitaire qui se profile en Ukraine, la Fondation Air France se mobilise, dès à présent, pour soutenir des associations en Roumanie et en Pologne, qui se préparent à accueillir des enfants et leurs parents fuyant les bombardements qui s'abattent sur leur pays.

Nouvelles attentions pour les petits voyageurs



La Compagnie a dévoilé de nouvelles trousse de jeux et de confort dédiées aux enfants et disponibles dès à présent à bord.

Dans l'avion, on s'amuse comme à la maison !

Dans toutes les cabines long-courriers, les petits âgés de 3 à 11 ans disposant d'un menu enfant ont désormais la joie de recevoir en cadeau une jolie pochette de vol « *trieur* » déclinée en 2 couleurs : bleu et gris pâle.

Programme Été 2022 : Air France poursuit l'augmentation de son offre vers les USA



Depuis la réouverture des frontières américaines en novembre 2021, Air France renforce progressivement sa desserte des États-Unis, première destination long-courrier de la Compagnie en nombre de sièges offerts.

Pour la saison été 2022, d'avril à octobre, ce sont 14 destinations qui seront desservies avec près de 200 vols par semaine.

Reprise des vols entre Paris-Orly et New York JFK, et entre Paris-Charles de Gaulle et Dallas.

Renouvellement de la desserte saisonnière de Denver ouverte à l'été 2021.

14 destinations desservies aux États-Unis à l'été 2022 avec près de 200 vols par semaine.

Nouvelle offre de collation en Business



Depuis le 1^{er} février, nos clients Business peuvent déguster une collation entièrement revisitée sur les vols de plus de 7h. Cette nouvelle offre répond à leur attente d'une restauration plus qualitative et diversifiée à ce moment du vol, et leur garantit ainsi le même niveau de satisfaction tout au long de leur voyage. Dans un esprit de plaisir et de gourmandise, où francité, fraîcheur et simplicité sont nos atouts majeurs, la seconde prestation reflète à son tour la montée en gamme en cabine Business.

ReadyToFly atteint le cap du millionième client



Ready to Fly, le système de vérification anticipée et automatisée des documents sanitaires en aéroport est largement plébiscité par nos clients qui sont très nombreux à l'utiliser. Ce service a dépassé la barre du millionième client depuis son lancement en juin 2021. Il est proposé aujourd'hui sur plus de 500 vols par jour, ce qui représente une couverture de près de 75 % du réseau MC et 45 % du réseau LC.

Arrivée d'un Petit Prince à Paris...



Le vol AF007 a atterri le 1^{er} février à CDG avec, à son bord, un chargement exceptionnel : plusieurs feuillets du manuscrit original du Petit Prince, chef-d'œuvre de Saint-Exupéry conservé à la Morgan Library & Museum de New York.

Le manuscrit va rejoindre le Musée des Arts Décoratifs à Paris pour être présenté pour la première fois au public français, dans le cadre de l'exposition « À la rencontre du Petit Prince » dont Air France est partenaire et qui se tient du 17 février au 26 juin 2022.

Air France dévoile « EnVols », son nouveau media de communication externe

Air France annonce la création de son nouveau media, EnVols. Il se déploiera progressivement à travers un écosystème complet en versions digitale, papier et audiovisuelle. L'objectif est de capter de nouveaux clients et déclencher des ventes supplémentaires via une offre à 360°.



Ce nouveau média est un outil de conquête commerciale pour capter de nouveaux clients et déclencher des ventes incrémentales. Il est la concrétisation d'un projet de transformation qui remplace, enrichit et réinvente Air France Magazine, Air France Madame et Air France Travel Guide.

● Sources : L'accent Web
http://araf.info/espaceadherents/L_accent_web.html

Résultats annuels du groupe Air France

Encore de lourdes pertes et une situation financière dégradée mais un dernier trimestre 2021 encourageant.



L'activité est encore très en repli : **-46 % en offre** (Siège Kilomètre Offert) par rapport à 2019.

Le chiffre d'affaires est réduit de moitié par rapport à 2019 : -47 %.

La perte opérationnelle de -1,4 milliard d'euros vient s'ajouter aux 3,4 milliards d'euros de 2020. Le résultat net est de -2,2 milliards d'euros, après -5,5 milliards en 2020.

Après un premier semestre très difficile, nos résultats se sont améliorés progressivement, le quatrième trimestre affichant même un résultat d'exploitation légèrement positif (+52 millions d'euros).

C'est un signal positif qui montre que nos efforts de transformation portent leurs fruits et que nous sommes sur la bonne voie.

Cependant, 2022 sera une année exigeante.

Nous devons réussir notre reprise d'activité ; nous visons un niveau d'activité ambitieux pour l'été.

Notre activité est dépendante d'aléas, sanitaires, géopolitiques... qui restent des menaces. L'épidémie Covid est toujours présente. Le rythme de réouverture des frontières dépend des décisions de chaque État et la situation épidémique est très hétérogène à travers le monde. Le début de 2022 est



(1) Millions d'euros

marqué par le retour de tensions géopolitiques fortes, par exemple en Ukraine ou en Afrique.

La trajectoire de reprise ne sera sans doute pas aussi linéaire que nous le souhaiterions.

Le cours du carburant va peser sur notre économie.

Et surtout, notre situation financière est très dégradée.

Notre niveau de trésorerie, à 4,4 milliards d'euros, va fondre rapidement.

Parce que dès 2023 il nous faudra rembourser les 8 milliards d'aides que nous avons reçues et les 1,2 milliard d'euros d'arriérés de charges patronales dont nous avons été dispensés en 2020-21 (que nous avons commencé à rembourser depuis janvier 2022).

Nos fonds propres sont toujours très négatifs (-5,3 milliards d'euros) et il faudra probablement plusieurs opérations de recapitalisation pour les rétablir.

La restauration de notre santé financière prendra plusieurs années.

Nous devons continuer la maîtrise de nos coûts internes et poursuivre notre plan de transformation.

SKO : Sièges Kilomètres Offerts
Résultat d'exploitation : c'est la différence entre nos recettes et nos dépenses augmentées des amortissements (ou de l'usure de nos actifs). Il représente la création de valeur (ou perte) générée par les opérations.
Résultat Net : c'est le résultat d'exploitation diminué de nos provisions, frais financiers et éléments exceptionnels.

● Extrait de L'accent Web

2022, année charnière pour le musée Air France

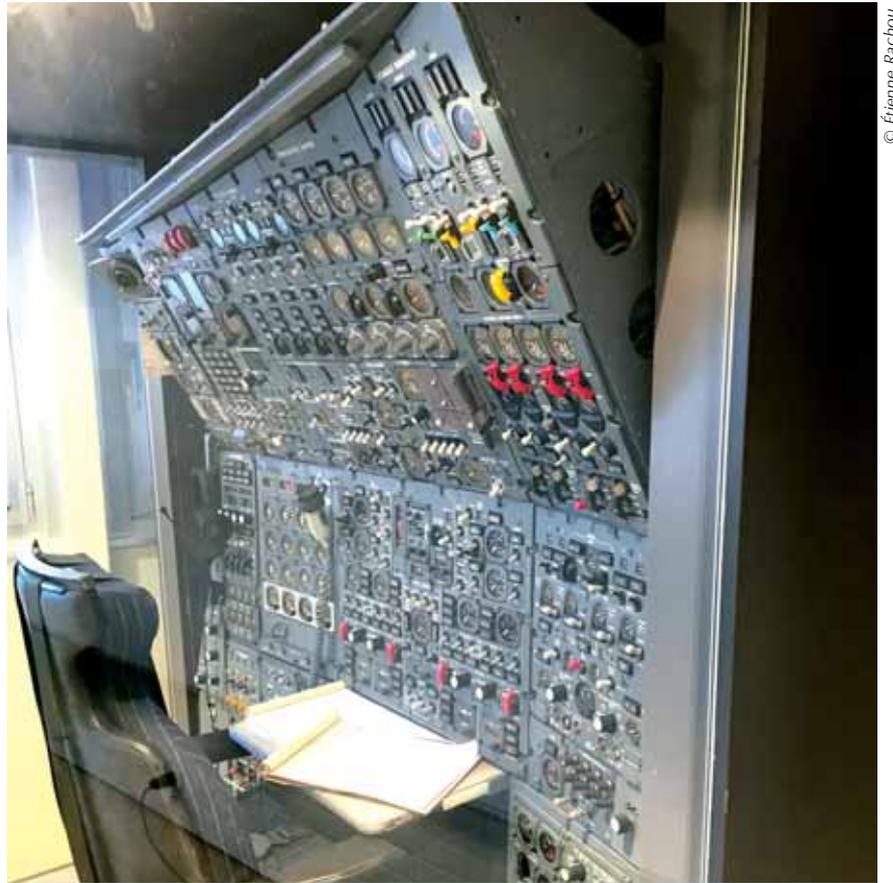
La contribution du Musée Air France à l'élaboration de la revue PRÉSENCE est essentielle. La majorité des visuels proposés aux lecteurs sont publiés avec l'aimable autorisation du Musée.

La rubrique « Histoire » de notre magazine s'appuie également sur la documentation du Musée. Ses lecteurs ont accès à l'ensemble des périodiques historiques concernant Air France et l'aéronautique, ainsi que les affiches conservées au Musée via le site internet de l'ARAF. Depuis peu la visite virtuelle du Musée est également accessible depuis le site.

Soucieux de souligner et d'enrichir ce partenariat avec l'ARAF, le Musée Air France, qui a fêté l'an dernier son vingtième anniversaire devra conjuguer cet objectif avec deux événements majeurs en 2022 : son déménagement à CDG et le renouvellement de son Bureau.

Le déménagement du musée à CDG

Comme on le sait, le bail des Invalides ne sera pas renouvelé par la Ville de Paris à l'échéance de juillet 2022. Notre départ de ce site impliquera la fermeture de notre centre de documentation et celle de la boutique du Musée, source importante de revenus : nous ne recevons en effet aucune subvention d'Air France en dehors de la mise à disposition de locaux et de personnels en attente d'affectation. Par ailleurs, Air France a vendu le site de Paray-Vieille-Poste qui devra être libéré d'ici la fin de 2022. Nos



Poste Mécanicien Navigant complet du Concorde F-BVFF, don d'Air France au fonds de dotation.

collections historiques, par exemple 2000 affiches et 300 maquettes d'avions, y sont encore conservées. Le détail de ces collections a été présenté dans la Lettre des 20 ans de l'Association, publiée en juillet dernier et consultable sur le site du Musée. Gérées par le service Patrimoine, DB.GQ, elles sont versées au fonds de dotation

du Musée Air France afin de les rendre inaliénables.

Ces collections et l'ensemble des archives représentent un volume conséquent qu'Air France a prévu d'abriter dans un local de 800 m², surnommé « la cathédrale » et situé sous la Cité PN. Deux bureaux seront également mis à notre disposition au bâtiment Pégase.

D'ores et déjà, nous préparons ce déménagement. Nous le mettrons à profit pour sélectionner les pièces essentielles, en évitant les doublons et les éléments ne concernant pas directement Air France.

Ces derniers pourront être remis à d'autres associations qui ont sollicité le Musée. Cette sélection sera d'autant plus nécessaire que nous bénéficions d'un afflux de dons, dont le plus récent et le plus important jamais reçu est celui des collections du regretté Vital Ferry, historien de l'aviation civile récemment disparu.



Le président Jean Signoret et les Vice-présidents Étienne Rachou et Bernard Pourchet entourés d'une équipe de bénévoles intergénérationnelle de 22 à 95 ans, en présence du regretté Vital Ferry, à l'extrême droite.



Musée virtuel

Un bureau renouvelé

Après un mandat de dix ans (qui à l'origine ne devait durer que deux ans!), j'ai annoncé mon départ de la présidence de notre association. Nous recherchons dès à présent une solution de remplacement.

Par ailleurs, notre Secrétaire général, Philippe Lacou, et notre trésorier, André Chevalier, se sont installés en province et ont remis leur mandat, qu'ils exerçaient depuis de nombreuses années. Ils seront remplacés par deux « jeunes » retraités d'Air France. Ces mouvements devront être approuvés par notre conseil d'administration et par l'assemblée générale ordinaire prévus la deuxième quinzaine de mai.

Nous attendons du Bureau ainsi constitué de nouvelles idées pour améliorer encore plus la réalisation de nos trois missions : conserver, enrichir et valoriser le patrimoine historique et culturel d'Air France et de ses compagnies constitutives.

À cet égard, nous avons pour ambition, avec la direction de la

Communication interne d'Air France, de mieux faire connaître le musée et ses activités par les personnels de la Compagnie, qu'ils soient en activité ou retraités.

Quant aux nombreuses actions « grand public » déjà engagées, elles seront bien sûr poursuivies.

Par exemple, dans le domaine de l'édition, notre vice-président, Étienne Rachou, achève la rédaction d'un ouvrage consacré au Boeing 707 d'Air France, faisant largement appel aux témoignages d'anciens de la Compagnie. Deux nouveaux projets de livres suivront, l'un sur l'Airbus A300, l'autre sur les documents Horaires.

Notre partenariat avec Gallica (bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France) sera poursuivi et étendu à d'autres publications de la Compagnie. À ce jour, 250 000 pages sont consultables en ligne. Nous allons également étudier la possibilité de revisiter avec Air France la présentation de notre musée virtuel.

Enfin, l'e-boutique de la Compagnie étant en cours de redéfinition, nous verrons comment proposer en ligne nos produits dérivés dans un espace « vintage » spécifique. L'e-boutique Air France deviendra alors notre premier point de vente, aux côtés de la boutique de la Cité PN réservée au personnel.

Quelle aide l'ARAF peut-elle nous apporter ?

Tout d'abord, nous souhaiterions recueillir de nouvelles adhésions parmi les membres de l'ARAF car à ce jour, l'association Musée Air France ne compte que 400 adhérents ! En remerciement de leur soutien moral et financier, nous offrons à nos membres des réductions sur de nombreux produits dérivés et une information continue sur l'histoire et le patrimoine si riche d'Air France. Les adhérents ont également accès au centre de documentation où ils peuvent échanger et, s'ils le souhaitent, faire des dons au Musée sous forme d'objets, de photos ou de documents.

Enfin, nous espérons que notre relocalisation à Roissy suscitera des vocations parmi les membres de l'ARAF habitant dans le nord de la région parisienne pour qu'ils apportent leur aide dans le travail d'inventaire et d'organisation de nos collections. Denis Parenteau, notre Président d'honneur, coordonne ces travaux et il sera heureux de vous donner toutes précisions utiles.

● Jean Signoret

Président Association Musée Air France

jesignoret-ext@airfrance.fr



Documents du Musée Air France dans Gallica en 2021

L'entretien des Boeing C135 ravitailleurs en vol

En avant-première de la parution du prochain livre du Musée Air France dédié au Boeing 707 annoncé dans les précédents PRÉSENCE avec des témoignages de retraités AF nous vous proposons cet article consacré à l'entretien des C135 par la Direction du Matériel (Direction Générale Industrielle). Aventure industrielle que nous avons pu évoquer grâce à la participation d'Henri Petteni responsable du Groupe Central C135 de 1992 à 2003.

Les forces aériennes stratégiques américaines et le Boeing KC 135 ravitailleur en vol

Tirant les leçons de la Seconde guerre mondiale, les États-Unis décident de se doter en 1946 d'une force aérienne stratégique, le Strategic Air Command (SAC), pour rassembler sous le même commandement les unités de l'USAF (United States Air Force) assurant la dissuasion nucléaire des États-Unis : formations de bombardiers (B47 puis B52), avions ravitailleurs (KC97 moteur à hélice), chasseurs d'accompagnement puis missiles balistiques.

Dans ce contexte, Boeing avait conçu les Bombardiers B-52 novateurs avec ailes en flèche et réacteurs sous les ailes préfigurant dès 1952 l'architecture des futurs long-courriers passagers. L'avion démonstrateur Boeing 367-80, appelé Dash 80, préfigurant le futur B707 civil et aussi le KC 135, vole en 1954 équipé d'une perche pour faire des démonstrations de ravitaillement en vol avec un Boeing 52.

Pour des raisons opérationnelles les appareils du SAC devant pouvoir intervenir dans le monde, la disponibilité de ravitaillement en vol était impérative et urgente. Une première commande prioritaire de 117 exemplaires de la version militaire KC 135, est lancée pour livrai-



Boeing 367-80, surnommé Dash 80, prototype du B707 et du KC135

son en 1956. Les premiers B707 civils entreront en service à l'automne 1958. Semblable en apparence au B707, les normes de construction du KC 135 étaient allégées et moins contraignantes que le standard imposé aux avions transportant des passagers.

Des chantiers de modifications, renforcement structure seront ensuite réalisés pour prolonger la vie de ces appareils et confiés à Air France pour les C135 français. Ces avions dérivés du Dash 80 sont encore en service depuis plus de 60 ans, l'USAF commanda plus de 800 ravitailleurs et des versions spéciales telles que le RC-135 de



Dash 80 ravitaillant un Boeing 52

reconnaissance, l'OC-135 d'observation, le WC-135 de reconnaissance météorologique et l'EC-135 en poste de commandement et de contrôle.

Les programmes militaires américains ont souvent débouché sur des projets civils permettant aux constructeurs de bénéficier d'investissement au départ militaire...

Création d'une force de dissuasion nucléaire par le Général de Gaulle

En France, le Général de Gaulle décida la création d'une force de dissuasion nucléaire avec des Mirage IV comme vecteur aérien mis en service en 1964. Pour en augmenter le rayon d'action, 12



C135 Armée de l'Air devant le hangar DM Orly

C135 F (version française du KC135 américain) sont commandés à Boeing et livrés en France en 1964 à la cadence d'un avion par mois. Une commande de 3 avions supplémentaires KC 35 (version US d'occasion) complètera la flotte de C135 en 1997.

L'Armée de l'Air avait expérimenté une version du bombardier biréacteur SNCASO Vautour ravitailleur en vol. Dassault a conçu une version ravitailleur de l'Étendard IV (appelé familièrement « *nounou* ») avec des réservoirs nourrices supplémentaires et une perche de ravitaillement, permettant d'augmenter le rayon d'action des avions embarqués sur porte-avions et ayant un armement nucléaire.

Le contrat d'entretien avec la Direction du Matériel des ravitailleurs de l'Armée de l'Air

La Direction du Matériel AF est sélectionnée pour gérer et assurer l'entretien. AF exploitait déjà une flotte de B707 depuis 1960. Les infrastructures sont en place, les ateliers de révision équipements et moteurs sont opérationnels avec un personnel expérimenté. UTA Industries ayant déjà l'expérience



Ravitaillement en vol d'un Rafale par un Étendard IV surnommé étandard-nounou

de contrats militaires avait aussi postulé. Elle obtiendra, ayant une flotte de DC8, le contrat de maintenance des 6 DC8 du COTAM et du DC8 Sarigue (Système Aéroporté de Recueil d'informations de Guerre Électronique) appareil acheté à UTA et transformé par UTA Industries pour les besoins militaires. Par la suite, les 4 Boeing Awacs de surveillance radar seront aussi confiés à UTA vu son expérience avec le Sarigue. Ces appareils de surveillance radar correspondent au standard des derniers B707 et d'une technologie électronique spécifique. Le contrat a été repris par AF Industries après le regroupement AF/UTA.

Les C135 français

La France a choisi une version mixte ravitailleur/transport, construite spécialement par Boeing Military Aircraft Company en 1963 à l'usine de Wichita, version dérivée du KC-135 (ravitailleur) et du C-135 (cargo) de l'USAF. Remotorisés entre 1985 et 1988, ils s'appelleront désormais C 135FR. Cette version mixte permet d'assurer des missions variées : transport de fret, de troupes, sanitaire ou VIP. Cet aménagement spécifique a été effectué par AF avec l'installation d'un plancher avec système de galets et palettes embarquables par la porte cargo.

Le contrat d'entretien AF, groupe central C135

Pour assurer cette mission, une structure spécifique « *Le groupe central C135* » est créé travaillant uniquement pour l'Armée de l'Air avec un personnel dédié (50 personnes) qui assure la gestion technique et logistique et en particulier, le stock de pièces stratégique impressionnant permettant d'assurer l'exploitation et parer à toutes éventualités opérationnelles. Suivant les interventions techniques des renforts et assistances étaient fournis par d'autres divisions ou ateliers AF.

Le contrat d'entretien de 3^e niveau comprenait les visites programmées, les visites Entretien Majeur (EMJ) tous les 4 ans (durée d'immobilisation de 90 jours mini), les Visites Contrôle de Vieillesse (VCV) tous les 2 ans (durée d'immobilisation



C135 en visite à la DM AF



C135 remotorisé sur le tarmac d'Orly Nord DM

tion de 35 jours mini) et les travaux et Immobilisations Spéciales (IS) dédiés à des chantiers de modification et modernisation avion.

L'entretien de 1^{er} et 2^e niveaux est assuré par l'Armée de l'Air. Les relations de confiance sont importantes avec l'état-major des FAS et un contrôleur principal AF (cadre technique) est détaché pour l'assistance technique et logistique sur la base principale d'Istres.

Immobilisation Spéciale (IS) réalisation de chantiers de modification et modernisation avion

Ces activités industrielles normalement du ressort des constructeurs d'avions mais confiées aux ateliers AF ayant les compétences certifiées pour les grandes visites au cours desquelles les avions sont démontés pour inspection, réparation et réali-

sation de modifications avioniques et structures avec l'aval des constructeurs et services officiels comme par exemple le chantier de remplacement des longerons avant d'aile et des ferrures avant d'attache d'aile, la modernisation progressive et continue de l'avionique et des planches de bord.

Installation du dispositif de ravitaillement en vol en bout d'ailes avec panneau de commande au poste de pilotage

L'installation de « pods » (nacelles) de ravitaillement à l'extrémité des ailes a été une modification opérationnelle réalisée exclusivement pour les C135 français pour ravitailler 2 avions simultanément dans la prolongation des extrémités d'ailes grâce à une tuyauterie souple de plus de 25 mètres. La livraison de carburant à deux avions simultanés

en diminuant les temps d'attente et augmentant la capacité de ravitaillement. La perche rigide centrale à l'extrémité de l'appareil reste en place mais non compatible pour raison sécurité (dégagement avion) avec l'option utilisation des pods.

Conclusion et évolution

Les C135 français accomplissent leur mission depuis 60 ans au service de la France et sont encore très sollicités mais l'heure de la retraite et de la relève a débuté. La mise en ligne des premiers ravitailleurs Airbus A330 MRTT Phenix est en cours avec des capacités accrues et le maintien de l'installation de pods expérimentés avec succès sur C135 F.

Dans ce contexte nouveau et dans le cadre de la diminution des appareils en service, le contrat avec AF /C135 a pris fin. L'entretien des Boeing Awacs, transféré du Bourget se poursuit à Roissy/CDG dans une structure spécifique.

En conclusion, AF a participé à une aventure et à un partenariat industriel unique avec les Forces Aériennes Stratégiques à la satisfaction de l'Armée de l'Air et de l'Espace et d'Air France, unis au service de la France. La Direction du Matériel AF devenue Air France Industries a su s'adapter à des besoins industriels spécifiques et à des techniques en évolution.

● Bernard Pourchet
Henri Petteini



C135 avec pods ravitaillant 2 Rafale

Robert Boutron, une vie professionnelle au service de la Postale de Nuit (1947 à 1987)

Après avoir évoqué à plusieurs reprises l'épopée de l'Aviation Postale métropolitaine (Air Bleu, la Postale de Nuit), nous avons rencontré pour PRÉSENCE, Robert Boutron, un de nos doyens, embauché directement au Centre d'Exploitation Postale Métropolitain en 1947, mécanicien puis cadre technique. Il effectua toute sa carrière à la Postale jusqu'à son départ en retraite en 1987. Son parcours professionnel est un résumé de l'histoire de la Postale.

La renaissance d'Air France au lendemain de la Guerre et les besoins de personnel d'entretien avion

Les années 1946-1947 correspondent à la reprise des vols de la compagnie désormais nationalisée. Les premières lignes sous pavillon AF sont les liaisons aériennes de la Postale débutant en novembre 1945 pour assurer les liaisons postales indispensables entre villes de province et la capitale.

Didier Daurat, premier chef de centre assisté de Raymond Vanier, responsable de l'exploitation récupèrent des Junker 52 d'origine militaire avec des pilotes démobilisés. Le besoin de mécaniciens était nécessaire, l'école d'apprentis de Vilgenis créée en 1946, les premières promotions n'étaient pas encore suffisantes pour assurer la relève. La Postale recruta des jeunes professionnels dont Robert Boutron.

Robert Boutron, mécanicien radio est embauché à 17 ans, l'emploi de la radio de bord se généralise

Avec la perspective de la mise en ligne de futurs avions modernes, le

besoin de mécanicien radio est nécessaire. Avant-guerre les communications entre l'aéronef et le sol étaient en morse avec les stations sol. Les premières liaisons débutent durant la bataille de Londres entre les chasseurs de la Royal Air Force pour communiquer entre eux et avec les tours de contrôle. L'utilisation se généralise ensuite dans l'aviation civile pour les liaisons avec les centres de contrôle aérien et la navigation.



Affiche : Association des Anciens de la Postale de Nuit

Robert Boutron a les compétences requises pour entretenir les postes émetteurs à lampes ayant fait ses études à l'école de la radio rue de la lune à Paris. Après ses débuts à la Postale, il fait son service militaire sur la base aérienne de Dugny le Bourget, de l'autre côté de la piste il continue à travailler sur les postes radio de l'Armée de l'Air poursuivant sa formation pratique.

L'ambiance Postale, motivation, esprit d'équipe, convivialité

Didier Daurat et Raymond Vanier sont des patrons très présents, rigoureux, exigeants, compétents forts de leurs expériences professionnelles de pionniers des lignes Latécoère/Aéropostale. La régularité des vols est impérative, la mystique du courrier s'imposait pour assurer la distribution du courrier à J+1. Didier Daurat et

Raymond Vanier assistent chaque nuit au départ des vols.

Robert Boutron bien que spécialisé « radio » participait à toutes les opérations d'entretien avec ses collègues mécaniciens avion, moteur ou instrument de bord. Il se souvient que Raymond Vanier passait la nuit au terrain dans l'attente du retour des avions pour s'assurer du bon déroulement du vol et de la disponibilité des avions pour la nuit suivante. La mention sur les registres de vol (CRM) « Rien à signaler, tout va bien (RAS TVB) » était appréciée. En l'absence de cantine, les personnels mangeaient ensemble dans une salle commune apportant leur gamelle. L'administration des Postes après les réunions de travail avec la direction n'hésitait pas à offrir au personnel rassemblé dans le hangar un buffet convivial pour remercier la Postale de son travail efficace.

Lors de notre entretien Robert Boutron déclara à plusieurs reprises « on était heureux comme un Pape ».

Après ses débuts sur Junker 52 Robert Boutron reste fidèle et attaché à la Postale pendant 40 ans, évoluant dans l'entretien des avions postaux DC4, Fokker 27 et Transall C160. Il suit la Postale transférée à Orly successivement dans les hangars N5, N1 et N2.

Cadre technique, retraité en 1987, il rejoint l'Association des Anciens de la Postale de Nuit mais aussi l'ARAF qui lui permet de connaître des collègues AF des autres services AF et d'approfondir ses connaissances de la compagnie. Habitant en lisière de forêt il profite de promenades dans la nature, de sa famille, il est devenu expert en mots fléchés.

Bravo, bonne continuation.

● Bernard Pourchet





Martine Capet : ange gardien du volant des escales

Des anciens « stagiaires Exploitation » des stages de formation chef d'escale – 15 stages EX de 1978 à 1990 – ayant appris dans le dernier numéro 207 de la revue PRÉSENCE la triste nouvelle du décès de Martine Capet, ont souhaité lui rendre un dernier hommage.

Comme le dit la chanson, je vous parle d'un temps que les moins de trente ans de compagnie ne peuvent pas connaître. Air France en ce temps-là formait « *in vitro* » ses futurs chefs d'escales sélectionnés en interne et à l'extérieur de l'entreprise. Cette formation correspondait à une obligation réglementaire de l'Aviation Civile Française qui imposait la présence effective d'un chef d'escale confirmé en toutes circonstances.

Le stage, d'une durée d'un an, par groupes de 14 personnes, nous permettait d'acquérir les compétences dans les différents domaines de notre périmètre de responsabilités futur-Opération aérienne, chargement, passage, fret, budget... Cette formation très complète était une véritable « *boîte à outils* » identique pour tous qui devait permettre de faciliter une adaptation rapide en escale.

Cet apprentissage théorique était suivi d'une mise à l'épreuve sur le terrain, en situation, visant à remplacer au pied-levé les chefs d'escale, adjoints, responsables opérations, délégués parfois... Cette phase pratique assez contraignante pouvait durer parfois plus de 2 ans avec des déplacements fréquents dans plusieurs escales ce qui nous amenait à avoir une valise toujours prête pour aller assurer ces remplacements aux quatre coins du monde et à n'importe quel moment. C'est ce que nous appelions dans notre



Le groupe EX9 (Daniel Bodilis, Marc Grandjean, Christophe Camus, Jean-Claude Gardon, Gérard Mengual, Christine Degeorges, Jean-Raoul Tausin, Michel Hoche, Didier Arnaud, Jean-Claude Veret, Philippe Salacrou, Patrick Chuzel, Jacques Lavaud et en mémoire avec Didier Mortet assassiné à Port au Prince en 2004).

jargon « *le volant de fonctionnement* ». C'était une période difficile pour nous et nos familles, exigeant une disponibilité totale, mais dont nous conservons des souvenirs nostalgiques. C'est là qu'intervenait Martine Capet. Elle se chargeait de placer chacun de nous au gré des besoins, des disponibilités, des compétences, des situations. Nous avions l'habitude de passer la voir à chaque retour de mission pour lui demander où et quand elle pensait

nous affecter pour le prochain déplacement. Parfois nous n'avions que quelques jours avant de repartir, récupérer au plus vite les documents de voyage (santé, visas...), refaire des valises adaptées en fonction de notre nouvelle destination.

Martine excellait dans la gestion de nos contraintes avec nos familles, les prévenant des modifications éventuelles de notre absence, leur transmettant de nos nouvelles (dans les années 80 les moyens de communication n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui!). Elle savait prendre en compte avec gentillesse et prévenance toutes nos demandes.

Elle était notre ange gardien, celle qui veillait sur nous en toutes occasions, qui connaissait nos parcours et notre vie. Elle était notre contact référent au siège de la DK (Direction du Transport) quand nous étions à l'autre bout du monde.

Merci Martine et repose en paix. Avec notre amitié éternelle.

En pensée avec tous les collègues des promotions EX.

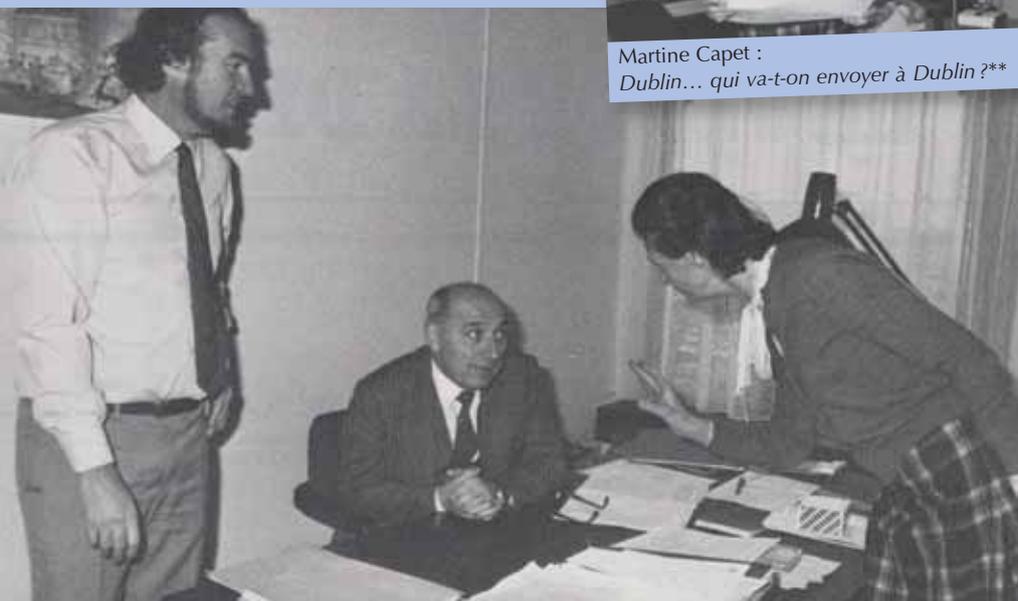
● Jacques Lavaud

*Pour visionner le film du départ à la retraite de Martine Capet, : cliquer sur visuels ou : araf.info
 Rubrique Autres revues/ Vidéothèque
 **photos extraites de Echos Transport de janvier 1985.



Martine Capet :
 Dublin... qui va-t-on envoyer à Dublin ?**

DK.TO doit trouver... DK.TO trouvera
 De gauche à droite Hervé Alla ; Yves Senant ; Martine Capet*



Bibliographie

Nous vous proposons dans cette rubrique de printemps des nouveaux ouvrages essentiellement sur l'histoire de l'aviation dont celle des dirigeables mais aussi un roman historique d'une retraitée AF connue de nos lecteurs et dont nous avons déjà apprécié les talents littéraires.



1 « Le Mécano, du Bloch 134 à Concorde » de Michel Rétif préfacé par Jean Pinet

Nous attendions avec impatience ce récit personnel du mécanicien navigant de Concorde. Avec simplicité et précision, il nous rappelle sa vie professionnelle de 1938 à 1986 au service de l'aéronautique. Il a participé aux développements et à la mise au point des programmes d'avant-garde durant un demi-siècle du Bloch 152 au SO Triton, SO Bretagne, Vautour, Caravelle et Concorde. Figure légendaire mais concrète du mécanicien navigant d'essais veillant au bon fonctionnement des systèmes des prototypes et à leur mise au point. Son habileté manuelle, son agilité mentale, ses qualités dans les relations humaines ont été appréciées et constructives. Jean Pinet, pilote d'essai Concorde le qualifie de héros tranquille du supersonique. Michel Rétif est la référence de cette profession, grâce à son livre, il nous fait partager une page de l'histoire de l'aviation moderne. *Édition JPO* www.editions-jpo.com

2 Icare 206 « Les avions bimoteurs commerciaux Lockheed »

Icare dédié tout particulièrement à Lockheed, constructeur d'avions, évoquant les grandes heures de l'aviation américaine et dont les appareils contribuèrent au renouveau des ailes commerciales françaises après-guerre. La première partie de cette saga sur les bimoteurs est écrite par le regretté Vital Ferry, historien qui vient de disparaître. Ayant beaucoup contribué à cette revue, un hommage lui est dédié. Autre thème évoqué concernant la création en mars 1909 de la Compagnie Générale Transaérienne, compagnie ayant inauguré la première liaison commerciale régulière en mars 1913, la France inventant le transport aérien. Icare réussit à nous proposer des articles sur des thèmes moins connus. En plus des rubriques habituelles, un article de Jean-Claude Buck (retraité CDB AF) sur la mythologie grecque et le personnage d'Icare mais aussi de Dédale. www.revueicare.com

3 « Eugène Carrière ou la magie du rêve » de Maryse Rivière

Nous avons déjà eu le plaisir de présenter les précédents ouvrages de Maryse Rivière, après avoir parcouru le monde comme hôtesse Air France, elle est devenue

auteure de plusieurs ouvrages, romans historiques, nouvelles et romans policiers dont le prix du quai des orfèvres en 2015 (PRÉSENCE 153,164, 179). Présentant la vie de ce peintre de la fin du XIX^e siècle, Maryse Rivière retrace une fresque historique et artistique de cette époque (Renoir, Rodin, Zola, Gauguin...). Les talents littéraires de l'auteure sont confirmés.

Éditions L'Harmattan

4 « Le hangar à dirigeables d'Écausseville, un centenaire plein d'avenir » sous la direction de Philippe Paris et Dominique Barjot

Ce hangar a eu 100 ans en 2020 et a pu être sauvegardé, témoignage de l'épopée des dirigeables et de l'aéronautique maritime durant la grande guerre mais aussi valorisation des prouesses architecturales et novatrices par l'utilisation du béton armé pour ces nefs (150 mètres de longueur, 40 de large et 31 mètres de hauteur) abritant des dirigeables pour la lutte anti-sous-marine. Cet ouvrage étonnant et passionnant concilie l'histoire des dirigeables et la présentation des techniques de construction et des études de travaux de rénovations pour le sauvegarder, témoignage du passé pour l'avenir. Classé monument historique, des historiens, des architectes, universitaires ingénieurs ont participé à cet ouvrage sous le parrainage de l'Association des Amis du hangar d'Écausseville.

Éditions Ouest France

5 « Les géants du ciel, les ballons du ciel, les ballons dirigeables, des précurseurs à la seconde guerre mondiale » de Jean Molveau

Jean Molveau connu de nos lecteurs, journaliste aéronautique, historien ayant déjà publié de nombreux ouvrages dont une série de livrets sur les aéronefs de la première guerre mondiale et agrémentés d'illustrations de Jean Bellis. Vous aurez un panorama complet de l'aérostation de 1783 à 1936.

Éditions IDEESplus www.ideesplus.fr

● Bernard Pourchet

✈️ Chronique aéronautique et communiqué du Musée

Le petit prince s'est posé à Paris et, avec l'arrivée du printemps les meetings aériens sont de nouveau au programme.

✈️ Le petit prince a atterri au Musée des arts décoratifs de Paris qui propose une exposition à sa rencontre.

Dans le cadre de la naissance d'Antoine de Saint-Exupéry en 1900, plusieurs expositions sont dédiées à l'écrivain-pilote : à Lyon, où il est né et à Toulouse Montaudran (Envol des Pionniers) où il débuta sa carrière aux Lignes Aériennes Latécoère. Depuis le 17 février le Musée des Arts Décoratifs de Paris accueille une exposition unique jusqu'au 26 juin. Elle présente le manuscrit, des aquarelles originales, des esquisses inédites du « *Petit Prince* ». Ces documents ont quitté pour la première fois la Morgan Library de New York.



L'exposition « *un petit prince parmi les hommes* » à Toulouse Montaudran - l'envol des pionniers est prolongée jusqu'au 6 novembre 2022. Elle est dédiée plus particulièrement à la vie de l'aviateur.

✈️ Fêtes aériennes

Nous espérons de nouveau pouvoir nous émerveiller lors de nombreux meetings aériens.

- **21/22 mai**, meeting de l'Air à la base aérienne de Cognac
- **28/29 mai**, rassemblement d'hydravions à l'hydrobase de Biscarosse
- **4/5 juin**, le temps des hélices à la Ferté Allais
- **17/19 juin**, Fly in LFBK Saint Yan (aéroport Saint Yan, Bourgogne)
- **25/26 juin**, journées porte ouverte BA 113 à Saint Dizier
- **10 juillet**, Meaux Airshow à l'aérodrome de Meaux-Esbly



- **10/11 septembre**, Air Legend à Paris Villaroche
- **25/26 septembre**, Des Étoiles et des Ailes à l'aéroport de Toulouse Francazal.

✈️ Communiqué du Musée Air France : « Air France et le Boeing 707 »

Comme déjà annoncé, le dernier ouvrage du Musée « *Air France et le Boeing 707* » est en approche finale. Nous vous communiquerons la date de parution et les conditions de mise en vente. Il pourra compléter votre collection d'ouvrages sur les avions Air France après le DC3, Caravelle, Breguet deux Ponts et en attendant la suite avec l'Airbus A300... Nous recueillerons avec plaisir vos souvenirs. N'hésitez pas à nous en faire part pour préparer cette future édition. Nous avons toujours en vente les premiers ouvrages...



● Bernard Pourchet



Messieurs Degrez DG AF, Bernard Lamotte, l'actrice Anabella, Edmond Petit (Conservateur Musée AF), et Gérard Orizet (DG AF)

Le Musée Air France a contribué à ces expositions en prêtant des photos, des dessins préparatoires et la table de Bernard Lamotte, peintre français ami de Saint-Exupéry qui recevait ses invités dans son atelier « *Le bocal* » à New York. Les convives gravaient leur nom avec un canif sur cette table. Saint-Exupéry, signa et dessina en avant-première l'esquisse préfigurant son futur « *Petit Prince* ». Parmi les autres signatures on peut reconnaître celles de Jean Renoir, Jean Gabin, Marlene Dietrich, Ingrid Bergman, Charlie Chaplin... Grâce à Jean Lasserre qui connaîtra ensuite Bernard Lamotte, la table sera donnée au musée Air France.

Découvrons-nous

Martine Marage vient de recevoir des mains du Président Spinetta la médaille de chevalier dans l'ordre national du Mérite après des années à Air France en tant que navigante, ainsi que pour son bel engagement auprès de divers associations et en aidant les jeunes à la recherche d'un emploi. Après avoir remercié Marie José Genty, présidente d'honneur de l'AHCA, le président a poursuivi (extraits) :

« Au-delà de la remise d'une médaille, il y a un parcours, des qualités individuelles, des missions réussies, et une dimension symbolique, qui vont bien au-delà de la personne. »

C'est en ces termes que notre ancien président a débuté le très chaleureux discours d'accueil au sein de l'ordre national du Mérite de notre collègue Martine Marage.

En la saluant, c'est un hommage à l'ensemble du métier de PNC qu'il met ainsi à l'honneur. Ce métier, il est d'abord stratégique pour les compagnies aériennes en ce qui concerne la sécurité : exercée avec rigueur et discipline à l'exemple du Toronto, elle a permis de sauver de nombreuses vies grâce à une évacuation réussie. Puis il est essentiel dans la réalisation du service aux clients car c'est à bord que le produit s'élabore devant le client et où des ajustements peuvent être apportés en direct par le PNC, avec comme maître mot : *« Faire du ciel le plus bel endroit de la terre »*.



Comme toutes femmes de cœur et de courage, transmettre son savoir et ses valeurs sont l'aboutissement de son intérêt pour autrui. Que ce soit en tant qu'institutrice et plus tard en prenant la responsabilité d'un secteur à la division Europe, puis Amérique Nord, Amérique sud, Martine termine sa carrière en 2005 après 33 ans au service de la Compagnie, comme responsable de division PNC Asie : sélection CCP, d'hôtesse japonaises, d'interprètes coréennes, vietnamiennes et chinoises.

bénéficié et souhaite à son tour les partager avec autrui...

« Heureuse d'avoir formé des jeunes PNC, qui sont devenus responsables dans la fonction. Un bel échange et un partage de savoir-faire qui fait sens encore aujourd'hui. Je suis reconnaissante à l'égard des instructeurs, qui m'ont remis en cause et beaucoup appris, et aux Aînés qui furent une référence.

Les Associations des anciens AF : l'AHCA, l'AMICALE, APCOS et l'ARAF m'ont permis de retrouver cet esprit de solidarité, qui est celui de l'aéronautique et tisser des liens d'amitié. »

Aujourd'hui, Martine Marage s'implique à aider des jeunes à la recherche d'emploi, particulièrement dans sa région familiale en Saultre et en Sologne. Elle mobilise son énergie au sein de la fondation de la légion d'honneur, qui apporte un parrainage aux élèves boursiers méritants, issus de milieux défavorisés. Elle conclut avec force :

« Former aujourd'hui des jeunes, dans un nouveau contexte, post pandémie, en faire des hommes et des femmes de bonne volonté, ouverts aux autres cultures, dans la diversité, Quel beau challenge ! »

● Isabelle de Ponsay

“Se mettre à disposition des autres et rendre service est un privilège!”

Martine se perfectionne en quatre langues pour être plus proche des passagers et participe à des actions innovantes : premiers vols d'endurance Concorde, premier vol commercial Concorde Paris-Washington. Elle n'abandonne pas notre bel oiseau dans la tourmente, ni dans la constitution de la cellule de crise, ni pour son dernier voyage vers Toulouse.

Lors de la guerre du Golfe, elle fait également partie d'une mission rapatriement vers la France des Français et des Belges basés en Irak.

Elle participe aussi à la sélection de cadres PNC : responsables de secteurs, instructeurs... Elle collabore également au groupe de travail nouvel uniforme Christian Lacroix. Rigueur et élégance ne sont pas opposées et Martine possède ces deux qualités en même proportion !

La transmission, revêt un caractère fondamental et fondateur pour elle: transmission de valeurs, écoute, respect des différences, sens de l'intérêt commun, courage, loyauté. Elle mesure sa chance d'en avoir

Se lancer sur le Web

Si vous ne maîtrisez pas bien Internet, voici quelques conseils pratiques pour vous lancer sur le WEB!

Web : terme employé pour parler du World Wide Web, ou WWW, en français : toile d'araignée. Celle-ci est constituée par toutes les informations et forme un réseau.

Quel intérêt de s'inscrire sur Facebook et LinkedIn ?

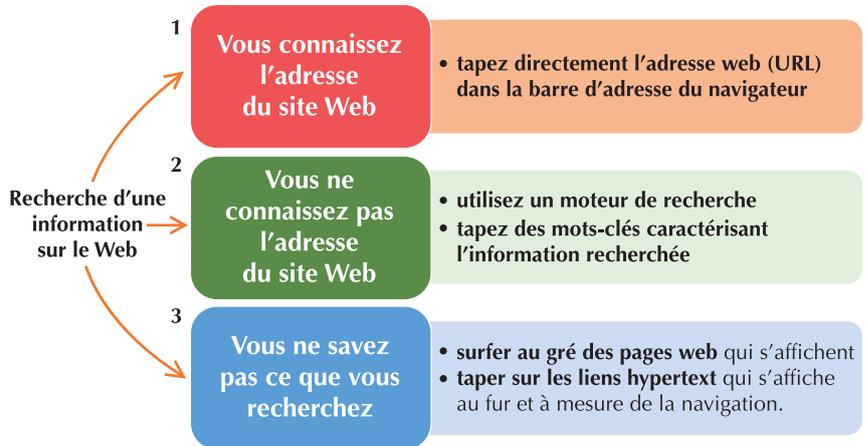
Vous y retrouverez l'ARAF et aussi vos amis et vos connaissances et pourquoi pas vos enfants et petits-enfants, sans parler de la multitude d'informations sur les sujets qui vous plaisent.

Attention à votre vie privée et ne postez rien que vous ne voulez pas que les autres voient...

Pour créer un compte Facebook :

1. Accédez à [facebook.com](https://www.facebook.com) et cliquez sur **Créer un compte**.
2. Renseignez votre nom, votre adresse e-mail ou votre numéro de mobile, votre mot de passe, votre date de naissance et votre genre. Cliquez sur **Inscription**.

Vous voulez rechercher une information sur le WEB ?



3. Pour finaliser la création de votre compte, vous devez confirmer votre adresse e-mail ou votre numéro de mobile.

Ne sous-estimez pas le degré de confidentialité qui vous est proposé. Vous n'êtes pas obligé de mettre une photo de vous, restez le plus discret possible.

Pour naviguer sur Facebook

Lorsque votre compte est créé, un cartouche de recherche se trouve en haut à gauche. Vous pouvez y mettre des mots-clés pour que les pages correspondantes s'ouvrent. Par exemple **arafassociation** vous serez dirigé sur la page de l'ARAF.

Plusieurs propositions s'affichent : rejoindre le groupe (cela vous permet de recevoir toutes les informations publiées par l'ARAF sur sa page Facebook). Vous pouvez aussi tout simplement « liker » la page en cliquant sur le pouce levé.

Pour naviguer sur LinkedIn

Ce réseau s'adresse plus particulièrement aux professionnels, mais il est aussi très intéressant et vous permet de rester en contact avec le monde de l'entreprise.

Même démarche que pour s'inscrire sur Facebook : taper LinkedIn dans le moteur de recherche de votre ordinateur et suivez les instructions.

Votre profil sera bien sûr plus professionnel, ce sera un endroit parfait pour faire connaître vos compétences ou les produits que vous voulez promouvoir.

Bon voyage sur le WEB !

- Isabelle de Ponsay
- Jean-Jacques Ledauphin



Page d'accueil de l'ARAF dans Facebook

Régions

L'année 2022 démarre dans la convivialité et dans les festivités car l'anniversaire des 70 ans de l'ARAF fait l'objet d'initiatives locales très sympathiques auquel le Siège s'associe. En mars c'est Île-de-France Sud qui a ouvert le bal, suivie de près par Île-de-France Ouest, Nice-Côte d'Azur et Bourgogne-Franche Comté. En avril, Île-de-France Est et Centre nous réservent des surprises !

ÎLE-DE-FRANCE SUD

Journée régionale du 10 mars 2022

Nous avons passé une super journée ensoleillée pour notre 42^e journée annuelle IDFS, dans un nouveau restaurant « *Le Gibraltar* » à Draveil, en bord de Seine, ce qui apportait une note nouvelle très agréable à notre rencontre.

64 adhérents étaient au rendez-vous, en présence de Alain Guétrot, notre président, accompagné de Pierre Girault, Annie Bressange et Jean-Michel Moutet.

Nous avons eu la chance d'avoir un invité d'honneur, vif et en pleine forme, M. Jean Osbach, entré en



1952 à Air France à Vilgénis, devenu ingénieur Moyens au sol par la suite et fidèle adhérent de l'ARAF depuis son départ en retraite en 1993.

Nous avons fêté dignement les 70 ans de l'ARAF avec un cadeau surprise pour les 4 personnes nées en 1952, Annie Courault, Philippe

Munier, Claude Rostoll et moi-même Dominique Boesch.

Les prochains événements pour IDFS, restent sous le signe du voyage : du 5 au 12 mai voyage en Islande (en lieu et place de la Russie) et du 3 au 11 septembre aux Îles Grecques.

Merci à toutes et tous de votre venue.

● Dominique Boesch
Déléguée régionale

Si vous êtes entré à Air France en 1952, faites vous connaître auprès de la rédaction.



VAL-DE-LOIRE

INDRE-ET-LOIRE

Jeudi 27 janvier 2022

Un sympathique après-midi en Indre-et-Loire. Comme je vous l'avais promis lors de notre réunion des délégués de novembre à Roissy : « dès

janvier 2022 tout redémarre en VALO ». Carole Robert-Cagnion, déléguée départementale d'Indre-et-Loire, après deux années sans retrouvailles, a réuni dans son logis à Ambillou quelques adhérents pour fêter la traditionnelle « *galette des Rois* ». Nous étions 11 et 3 reines trouvèrent les fèves.



Carole Robert-Cagnion et quelques adhérents fêtent la galette des Rois.



Nous avons pris des nouvelles de chacun, évoqué notre chère compagnie Air France et surtout pris rendez-vous pour notre journée départementale. Le jeudi 2 juin »

● Christiane Le Minor
Déléguée régionale adjointe

Voyage à Oman l'Arabie heureuse



Ce voyage organisé par l'ARAF, le premier de « l'après covid », a réuni Arafians confirmés, jeunes retraités et Amis, tous grands voyageurs et amateurs de long-courriers. Un guide francophone a accompagné ce groupe d'une vingtaine de personnes pendant 8 jours en minibus ou en véhicules quatre/quatre pour les circuits dans le désert du Wahiba et pour atteindre le grand canyon d'Oman.

Nos lecteurs peuvent consulter les photos et vidéos en cliquant sur le visuel ou en consultant le site araf.info rubrique voyages organisés par le siège/Oman.

Le nombre réduit de participants a facilité les échanges. Un souhait a été émis par l'ensemble du groupe : que l'ARAF fasse mieux connaître son activité voyage et la développe, en particulier vers les long-courriers. ●

Distinction

Ordre national de la Légion d'honneur.

Décret du 8 novembre 2021 portant promotion du grade de commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur

des militaires n'appartenant pas à l'armée active :

Armée de l'air et de l'espace : **Corvaisier Jean-Claude**

L'ARAF adresse ses plus vives félicitations à notre adhérent, ex-commandant de bord instructeur et chef de division DC8, B747 (UTA/AF) pour cette promotion, qui couronne une carrière aéronautique brillamment remplie.



Jean-Claude Corvaisier 1^{er} à partir de la droite

● Jean-Jacques Dimopoulos

« Christiane Hug, une pionnière au grand cœur »

Notre amie et militante très engagée vient de nous quitter brusquement à l'âge de 78 ans. Durant toutes ces nombreuses années, Christiane s'était toujours engagée dans les activités de nos associations ARAF et ARIT, tant pour le maintien des relations entre les anciens et le recrutement de nouveaux membres, que pour le rapprochement entre les 2 associations.

Elle a toujours été pour moi un soutien exemplaire. Grâce à notre travail commun, et répondant au désir de nos adhérents, nous avons été pionniers dans l'organisation sur 2 jours de notre Journée Régionale annuelle, permettant ainsi de meilleurs échanges entre participants, obtenant toujours un grand succès. De plus, Christiane s'est attachée très longtemps au rapprochement entre l'ARAF et l'ARIT. Et là aussi le succès fut immédiat. La disparition de Christiane représente pour nous tous un grand choc, nous sommes de tout cœur avec son époux Paul, très proche de nous et qui nous épaulait. Nous souhaitons d'autant plus à nos successeurs de conserver vivante et de faire prospérer avec les jeunes retraités cette flamme d'amitié et de cohésion au sein de la grande famille des anciens.

● Gérard Damm, ancien Délégué régional Est avec tous ses collaborateurs.

Personnel au sol

M. AGBOTON Angelin, préparateur sigma, le 15 décembre 2021

M^{me} ANDRE Monique, ex Chastin, le 31 décembre 2021

M. BACH André, agent de maîtrise encadrement, le 6 janvier 2022

M^{me} BARON Andrée, agent de maîtrise secrétariat, le 12 février 2022

M. BARROIS Jean, cadre technique entretien contrôleur, le 24 novembre 2021

M. BEAUFUME Jacques, service technique navigation aérienne, le 17 février 2022

M^{me} BENSOUSSAN Paulette, employée, le 23 février 2022

M. BERENGER André, inspecteur, le 17 juillet 2019

M. BERTHOD Jean, inspecteur en chef, le 10 février 2022

M. BIORET Yves, cadre technique entretien, le 2 septembre 2021

M^{me} BOSTJANCIC Renée, agent de maîtrise caisse, le 25 juillet 2021

M^{me} BOUILLETTE Christiane, agent moyens de production, le 19 août 2021

M. BRETAGNOLLE André, contre-maitre, le 29 août 2021

M^{me} BUGNARD Suzanne, cadre principal, le 11 février 2022

M. CANALE Roger, agent commissariat, le 20 décembre 2021

M. CASTAREDE Christian, agent de maîtrise technique, le 15 décembre 2021

M. CHAZAL Christian, mécanicien cabine, le 31 mars 2021

M. CHAZEAU Claude, agent de maîtrise logistique, le 18 octobre 2021

M. CONTESSE Marcel, chauffeur de car, le 22 octobre 2021

M. COSTE Léon, technicien escale, le 27 août 2020

M. COULEE Hubert, agent de maîtrise technique, le 19 janvier 2022

M. COURNAULT Bernard, agent de maîtrise administratif, le 19 septembre 2021

M^{me} DEGRANDCOURT Clotilde, cadre supérieur

M. DOHIN Jacki, chef de file, le 22 février 2022

L'ARAF adresse ses sincères condoléances aux familles de ses adhérents.

M. DUBREUIL Claude, cadre, le 1^{er} janvier 2022
M. FARION René, service publicité, le 11 février 2022
M. FAUGIER Jacques, agent de maîtrise encadrement, le 2 décembre 2021
M. FLEURY Jacky, assistant de maintenance, le 17 octobre 2021
M. FRENDO Raymond, directeur régional Méditerranée, le 11 janvier 2022
M. GAUDUIN Alphonse, cadre technique entretien, le 2 février 2022
M. GENARD Gilbert, agent administratif, le 31 octobre 2021
M. GOUTAL Daniel, cadre, le 6 février 2022
M. GUNTHER Pierre, directeur régional cargo, le 5 février 2022
M. HOFER Max, chauffeur poids lourd, le 16 septembre 2021
M. HUCHET Dominique, laboratoire de métrologie, le 19 janvier 2021
M^{me} HUG Christiane, adjoint chef d'escale, le 18 janvier 2022
M. ILDEFONSE Gérard, le 21 janvier 2022
M. KLEIN Roland, inspecteur, le 26 mars 2021
M. LANGLADE Pierre, agent de magasin, le 29 octobre 2021
M. LARIVIERE Guy, inspecteur principal, le 21 février 2022
M. LE BRIS Jean-Paul, le 24 février 2022
M^{me} LE FOLL Mireille, agent administratif qualifié, le 6 août 2021
M. LESAGE Roland, inspecteur principal, le 31 janvier 2022
M. LESPINAS Henri, agent technique principal, le 3 avril 2020
M. LUDOVIC DE LYS Louis, employé qualifié, le 28 février 2022
M. MORAND Jean, inspecteur, le 24 juin 2021
M. NEBUT Guy, agent des services commerciaux qualifié, le 26 avril 2021
M. OCKENFUSS Claude, technicien avion, le 9 décembre 2021
M. ORTOLE Lucien, comptable, le 3 novembre 2021
M^{me} PARFOND Marie-Thérèse, programmeur analyste, le 16 juin 2021
M^{me} POUPON Florentine, agent administratif, le 27 janvier 2022
M. RAYNAL Louis, contremaître, le 29 janvier 2022

M. RODILLA Robert, secrétaire adjoint, le 3 janvier 2022
M^{me} ROSTAGNY Mauricette, inspecteur principal, le 2 juillet 2020
M. SACRESTE Jean, chef d'escale, le 3 août 2021
M^{me} THIERRY Denise, agent administratif, le 31 janvier 2022
M. TSYGALNITZKY Serge, secrétaire général Air Antilles, le 3 mars 2022
M. ZIEGLER Lucien, agent administratif qualifié, le 20 décembre 2021

Famille PS

M^{me} AUBRET Colette, épouse de Serge, le 10 août 2021
M^{me} BEAUFUME, épouse de Jacques, le 1^{er} avril 2021
M^{me} BESANCON Andrée
M^{me} BOJEAT Anna, veuve de François, le 17 janvier 2022
M^{me} BOUCHER-VIELJEUF Marie-Thérèse, veuve de Louis, le 2 juin 2021
M^{me} CAGNON Jeannine, veuve de Marcel, le 16 février 2022
M^{me} CAILLARD Cécile, veuve de Claude, le 22 mai 2021
M^{me} CHADAIGNE Marie, veuve de Georges
M^{me} CHIANALE Ginette, veuve de Raymond
M^{me} COMTE Yvonne, veuve de Jacques, le 3 janvier 2022
M. COUNIL Michel, époux de Ghislaine, le 23 décembre 2021
M^{me} GARO Simone, veuve de Gilbert, le 16 septembre 2021
M^{me} GERRARD Simone, veuve de Jean, le 23 décembre 2021
M^{me} GILHODES Jacqueline, veuve de Louis, le 17 janvier 2022
M^{me} HENRIET Madeleine, veuve de Roger, le 7 janvier 2021
M^{me} LEBOUILLONNEC Danièle, veuve de André, le 2 février 2022
M. LIVET Louis, époux de Renée-Elise, le 29 janvier 2022
M^{me} LOIZE Ghislaine, veuve de Gaston, le 30 décembre 2020
M^{me} PIAT Nicole, épouse de Jacques, le 18 décembre 2021
M^{me} RAIMONDO Simone, veuve de César
M^{me} RIPOCHE Antoinette, veuve de Christian
M^{me} RONGIONE Pia, veuve de Jean, le 21 décembre 2021

M^{me} ROYER Raymonde, veuve de Georges
M^{me} SAVARY Jeanne, veuve de Marcel, le 16 juin 2021
M^{me} VOISIN Gracie, veuve de Pierre, le 26 juillet 2021
M^{me} WILSON-SILVE Denise, épouse de Walter, le 18 mars 2022

Personnel navigant

M^{me} BARTHOU Claude, hôtesse long courrier, le 3 janvier 2022
M. BILLON René, personnel navigant technique, le 19 novembre 2021
M. BROUSSARD Bernard, commandant de bord, le 15 juin 2021
M. BRUNET Michel, commandant de bord instructeur, le 23 janvier 2022
M. CHARLES Robert, chef de cabine, le 8 novembre 2021
M. CHEMAKHINE Boris, chef de cabine principal, le 10 février 2022
M^{me} CHEVRIER Yvonne, chef de cabine, le 8 février 2022
M. GASSMANN Albert, officier mécanicien navigant, le 31 janvier 2022
M^{me} KRETZCHMAR Claire, chef hôtesse, le 12 novembre 2021
M. LE PLOUHINEC René, commandant de bord, le 2 novembre 2021
M. LEBAIL René, officier pilote
M. LECLERC Christian, commandant de bord Concorde, le 22 décembre 2021
M. LECOEUR Christian, pilote, le 19 décembre 2021
M. LEFRANC Gérard, commandant de bord, le 5 août 2021
M^{me} LHORO DESBOIS Maryvonne, hôtesse
M. MORIN Guy, navigateur, le 12 octobre 2021
M. PEAN Marc, instructeur PNC, le 9 janvier 2022
M. PICARD Jean-Claude, chef de cabine principal, le 8 décembre 2021
M^{me} POENS Claudine, chef hôtesse, le 3 novembre 2021
M^{me} TRILLING Catherine, hôtesse, le 29 décembre 2021

Famille PN

M^{me} BERNARD Marie, veuve de Pierre, le 26 octobre 2021
M^{me} LOUIT Annie, veuve de Pascal, le 26 avril 2021

Courrier des lecteurs

Amis lecteurs, cette page est la vôtre. À vos plumes...

Fox-trot, le renard d'Orly remet à l'honneur la biodiversité sur les aéroports



Il est devenu une star à Orly : « Fox-Trot » vient nous rappeler une autre réalité des aéroports : la nature. En moyenne, 70 % de la surface des plateformes aéroportuaires est constituée d'espaces verts. Le renard - qui créait déjà des liens avec le Petit Prince - est aujourd'hui protégé sur les aéroports parce qu'il contribue à réduire les populations de rongeurs, et donc la nourriture des rapaces potentiellement dangereux pour les avions.

● **Merci à Jose Cardero et Bruno Verdale qui nous ont transmis ces photos**

« La bande à Bonnat »

Je tiens tout d'abord à adresser mes meilleurs vœux à l'ARAF et, en particulier à toute l'équipe qui assure la publication de PRÉSENCE, ceci malgré les difficultés et soucis actuels. Veuillez trouver, ci-joint, deux documents à caractère « historique » datant de 1972 :

L'organigramme de la Représentation Paris Passages, la plus importante représentation de la Compagnie en effectifs et chiffres d'affaires. Pour certains c'était la « Bande à Bonnat » !!

Un exemplaire de la revue Paris Passages dont j'assurais la publication avec Jean Mauriès. Cette revue traduit bien les actions commerciales qu'il fallait mener auprès de la clientèle et des agences de voyage pour capter des trafics supplémentaires : tarifs promotionnels sur l'Atlantique Nord et l'Europe, développement des nouvelles clientèles avec Jet Tours, les voyages incitatives pour les entreprises, l'élargissement de la distribution en banlieue et région parisienne (quinzaine AF avec soirées et vols baptêmes de l'air, création d'un réseau de relais satellites féminins)...

● **Roger Salomon**

Location saisonnière à Saint-Cyprien plage dans les Pyrénées-Orientales

Maison de vacances type T2 pour 4 personnes avec terrasse, jardin et une place de parking privatif, plage et commerces à 250 mètres.

Périodes disponibles : Mai, Juillet et Septembre.

Pour tous renseignements complémentaires et photos, me contacter au 06 16 45 32 58 ou par mail dafitsch@yahoo.fr



Vos remerciements sont notre moteur

« À toute l'équipe de l'ARAF qui produit un travail remarquable. »

● **Michel Mignard**

« À tous les acteurs qui font vivre cette association. »

● **Jean-Marie Dordonnat**

« Un merveilleux anniversaire pour l'ARAF et une nouvelle décennie en perspective. »

● **François Bergniard**



Sur la version PRÉSENCE numérique nos lecteurs pourront consulter l'intégralité de ces deux documents en cliquant sur les visuels ci-dessus. Il est également possible de les consulter sur le site de l'ARAF : araf.info rubrique communication.

Adresses utiles

Toute nouveauté ou modification est précédée du signe « → ».

L'ARAF

– L'ARAF: Roissy-pôle BAT 5, 45 rue de Paris-95747 Roissy CDG cedex - www.araf.info – courriel: araf@araf.info **01 79 351 731**

Air France

- **Siège:** 45, rue de Paris - 95747 Roissy CDG cedex - www.airfrance.fr (ou.com) 01 41 56 78 00
- – **Réservation Air France:** 09 69 39 36 54
- **Vaccinations:** 38, quai de Jemmapes - 75010 Paris - courriel: anne.carpentier@voyagesante.fr 01 43 17 22 00
- **Service des cartes AF: DP.CN:** courriel: mail.csprh@airfrance.fr
CSPRH 45, rue de Paris - 95747 Roissy CDG cedex
- **Mutuelle MNPAF:** www.mnpaf.fr – courriel: servicegestion@mnpaf.fr
MNPAF, Centre de gestion MNPAF - 28039 Chartres cedex 01 46 381 381 – Fax 01 46 384 380
- **Santé Clair:** 7, mail Pablo Picasso - CF74606 - 44046 Nantes cedex 1 - courriel: devis@santeclair.fr 01 46 08 97 94
- **ASAF - Amicale Sportive Air France:** www.asafweb.fr 01 41 56 08 88

Associations

- **Musée Air France:** www.museeairfrance.org – courriel: airfrance.musee@orange.fr 01 43 17 21 77 – Fax 01 40 62 91 27
Aérogare des Invalides - 2, rue Esnault Pelterie - 75007 Paris
- **Amicale des Anciens de la Postale de nuit:** 01 41 75 37 83 – Fax 01 41 75 37 84
- **Amicale UTA:** www.utaasso.com – courriel: amicale.musee.uta@gmail.com 05 46 91 11 60
47, route des Cèdres - 17610 Chaniers 06 16 16 65 44
- **Anciens Navigants de l'Aviation Civile Nice Côte d'Azur sud est (ANAC):** <http://associationanac.wordpress.com> 04 93 53 18 56
- **Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre d'Air France et de l'Aéronautique:** 01 56 93 17 73
- **Les Anciens d'Air Inter (ARIT):** www.anciensairinter.com – courriel: arit.paray@wanadoo.fr 01 41 75 19 39
- **Association des Hôtesse et Convoyeuses de l'Air (AHCA):** Aéroclub de France - 6, rue Galilée - 75016 Paris
- **Amitié des PNC (AHORA):** www.vivahora.fr – courriel: adammm1969@orange.fr 01 30 55 44 18 – Fax 01 30 55 14 84
- **ANCORA (PN ORY):** associationancora.com - courriel: associationancora@gmail.com 06 23 39 10 92
- **Association des anciens du service hôtelier Air France:** courriel: jacques.riboule@orange.fr 01 41 75 33 12 – 06 64 28 28 77
- **Fédération Internationale des Hôtesse et Convoyeuses de l'Air (FIHCA):** aérodrome de France 06 73 02 46 86
- **Association des Professionnels de Concorde et du Supersonique (APCOS):** courriel: mail.apcos@airfrance.fr 01 41 75 22 92
- **Aviation sans Frontières:** www.asf-fr.org – courriel: asfparis@asf-fr.org 01 49 75 74 37 – Fax 01 49 75 74 33
- **Association APHAF Le Goéland:** CDG Siège BAT 5.2.059 - courriel: contact@legoelandaf.org 01 41 56 04 15
- **COMINAC (Cercle des Officiers Mécaniciens et Ingénieurs Navigants de l'Aviation Civile):** 01 41 75 38 55
courriel: cominac2005@gmail.com – www.cominac.org
- **FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités):** 01 40 58 15 00 – Fax 01 40 58 15 15
www.fnar.info – courriel: fnar.asso@wanadoo.fr

Facilités de transport

- **GPNet:** <http://gp.airfrance.fr> – Code d'accès: **votre matricule AF** – Mot de passe: **celui que vous avez choisi**
- **Opérations non disponibles sur GPNet:** 09 70 808 810
- **Pour obtenir votre mot de passe GPILS:** demande via GPNet « mot de passe perdu »
- **Saphir* (R1) pour agents à mobilité réduite:** - courriel: mail.saphir@airfrance.fr 01 57 02 10 40
*Avant d'appeler, ayez votre carte AF sous les yeux - AF Saphir 400, promenade des Anglais - 06200 Nice
- **Ayants droits et partenaires de voyage:** formulaire unique pour les retraités sur GPnet à adresser à :
mail.ayantsdroit.inactifs@airfrance.fr
Mot de passe bloqué/perdu: mail.codeemilie@airfrance.fr
Air France - CSP RH - DP.CN

Voyages

- **CSEC Tourisme:** <http://cceaf.fr>
- **CSEC Service gestionnaire des retraités:** courriel: grc_retraites@csecf.fr - 8, rue de la Haye BP12691 CDG cedex 95725
Formulaire tarif réduit: grc_retraites@csecf.fr ou grc@csecf.fr
Code d'accès: votre matricule AF (+01 pour les veufs/veuves) - Mot de passe: celui que vous avez choisi
- **CSE Lignes:** www.celignes.com – courriel: webmaster@celignes.com 01 41 56 42 12

Caisses de retraite

- **IGRS CRAF Gestion Retraite CRAF SIACI Saint Honoré immeuble Season** 01 44 20 47 66
39, rue Mstislav Rostropovitch - 75815 Paris cedex 17 - courriel: RetraiteCRAF@s2hgroup.com
- **CRPN (Caisse de Retraite du Personnel navigant):** 8, rue de l'Hôtel de Ville - 92522 Neuilly-sur-Seine cedex 01 41 92 25 25
- **CNAV à Paris (Caisse de retraite d'assurance vieillesse)** 39 60
- **CARSAT (Caisse de retraite régionale):** 39 60
- **HUMANIS (ex Novalis-Taitbout):** www.humanis.com 0811 91 00 60
Pôle retraite: groupe Humanis TSA 80010 45079 Orléans cedex courriel: contactretraite@humanis.com
- **Action sociale:** 93, rue Marceau - 93100 Montreuil 39 96



Arrivée d'un CI-35 à Orly pour entretien